LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 23 n° 2 Edmonton, le vendredi 13 janvier 1989 20 pages 0,50

Bonjour!

aux Franco-Albertains

de

Girouxville

• *Au travail*

Me Ouellette convoque une réunion

À lire en page 3...

• *L'efficacité*

Huit organisations fédérales «performantes»

À lire en page 19...

SOMMAIRE



Le plaisir de jouer dans la neige

Nos petits amis du Centre d'expérience préscolaire d'Edmonton ont bravé le froid sibérien de vendredi dernier pour s'amuser durant quelques minutes dans la neige.
(Photo: Pierre Brault)

• *Réaction*

Le Conseil de la vie française en Amérique demande à Bourassa d'informer le Canada anglais

QUÉBEC - Le président du Conseil de la vie française en Amérique a invité M. Robert Bourrassa à faire la démonstration au Canada anglais du traitement équitable dont jouissent les anglophones du Québec.

Dans un télégramme au Premier ministre du Québec, M. Gérard Lévesque souligne d'abord que toute action de protection du français au Québec est présentée à l'extérieur par la presse anglophone comme une mesure odieuse dont la communauté anglaise est la victime.

«Même si vous avez souvent répété que le Québec est la province qui traite le mieux ses minorités, il est nécessaire de le prouver, faits et chiffres à l'appui», insiste M. Lévesque en donnant quelques exemples.

Le président du Conseil de la vie française cite alors la signature de contrats, les communications au sein des confrontations professionnelles et les soins de santé où l'anglais peut être utilisé au Québec alors que le français est loin d'avoir les mêmes avantages dans les autres provinces.

M. Lévesque, tout en invitant le Premier ministre du Québec à faire une étude poussée de cette situation, «prie donc instamment» M. Bourassa de démontrer que «l'injustice n'est pas celle que (les Canadiens anglais) perçoivent au Québec, mais bien celle qui prévaut au hors Québec...»

• *60e anniversaire*

«J'ai le coeur en fête»

À lire en page 6...

LE FRANCO-JEUNESSE

les pages 9, 10, 11 et 12

• *Nouveaux districts scolaires*

Dinning approuve la formation de trois districts scolaires séparés catholiques

SAINT-PAUL - C'est par un arrêté ministériel que Jim Dinning, ministre de l'Éducation de l'Alberta a sanctionné la formation de trois nouveaux districts scolaires séparés dans la région de Saint-Paul.

En effet, les districts scolaires publics d'Orvilton no 4186, de Roberge no 3900 et d'Owlseye Lake auront leurs pendants séparés qui seront connus comme Orvilton no 355, Roberge 356 et Owlseye Lake 357.

Le but spécifique de la formation de ces trois districts scolaires est de doter, et ce dès septembre 1989, Saint-Paul et la région d'une école catholique de langue française accueillant les étudiants de la prématernelle à la 9e année inclusivement.

On se souviendra que le district scolaire public de Saint-Paul a toujours refusé, jusqu'à aujourd'hui, de donner aux francophones de cette région un programme scolaire répondant spécifiquement à leurs besoins, insistant sur le fait que les programmes actuels mis à la disposition des étudiants étaient à la satisfaction de la majorité des parents.

Le Ministre a aussi nommé Me Vital O. Ouellette, un avocat de Saint-Paul, administrateur officiel de ces trois districts en attendant que des élections aient lieu pour y élire les commissaires scolaires conformément à la Loi scolaire de la province. Me Ouellette a tous les pouvoirs reconnus à une commission scolaire autonome.

Me Ouellette, selon toute vraisemblance, établira un système de gestion scolaire s'inspirant de la nouvelle Loi scolaire, qui lui donne beaucoup de lattitude dans ce domaine.

Au national...

• *En vigueur depuis le 1er janvier 1989*

Le Canada vit maintenant sous l'Accord de libre-échange

OTTAWA (APF) - L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est entré en vigueur comme prévu le 1er janvier 1989.

Le Sénat canadien a voté le projet de loi C-2 en troisième et dernière lecture, un peu plus de 24 heures avant la date limite de ratification. La Chambre des communes avait fait de même dans la nuit du 23 au 24 décembre, obligeant plusieurs députés à faire des pieds et des mains pour se rendre dans leur famille à temps pour la fête de Noël.

Aucune cérémonie particulière a souligné cet événement qui marquera à long terme l'économie canadienne, pour le meilleur ou pour le pire. Les gouvernements canadien et américain ont simplement procédé à l'échange de notes diplomatiques comfirmant l'entrée en vigueur du traité, qui prévoit la disparition graduelle et complète de tous les droits de douane entre les deux pays d'ici 10 ans.

Pas moins de 25 lois canadiennes existantes seront modifiées pour les rendre conformes aux dispositions de l'Accord qui compte 2 106 articles, et qui a nécessité plus de deux années d'intenses négociations entre les négociateurs des deux pays.

Le calendrier d'exécution prévoit une première série de réductions de droits de douane sur des produits qui sont déjà en mesure d'affronter la concurrence. La première réduction qui a effet depuis le 1er janvier, vise environ 15 pour 100 de tous les produits qui traversent la frontière. C'est le cas pour les ordinateurs et le matériel connexe, certaines espèces de poisson non transformé, le cuir, les levures, les patins, certains équipements pour papeteries, certains produits du porc, les fourrures et vêtements de fourrure, le whisky, les aliments pour animaux, les aiguilles, les skis et les motocyclettes.

Toujours en 1989, l'embargo sur les importations de véhicules d'occasion, c'est-à-dire des véhicules de moins de 15 ans, en provenance des États-Unis, sera levé par étapes. Les voitures de plus de huit ans pourront entrer au Canada immédiatement. Le seuil sera abaissé de deux ans, tous les douze mois, jusqu'en 1994. l'embargo sur les aéronefs d'occasion sera aussi levé.

Ceux qui aiment l'alcool américain trouveront aussi leur compte dès cette année, puisque le Canada commencera à éliminer progressivement les frais qu'il impose sur les vins américains. Ces mêmes frais disparaîtront complètement sur les spiritueux américains.

Les premiers citoyens à profiter tout de suite de l'accord sont les gens qui désirent séjourner aux États-Unis pour des raisons d'affaires ou professionnelles. En vertu de l'Accord, chaque pays facilitera les séjours temporaires dans l'autre pays. Cette règle touche les hommes et les femmes d'affaires, les négociants et les investisseurs, des professionnels, et les hommes et femmes qui désirent séjourner temporairement aux États-Unis à la suite d'une mutation à l'intérieur d'une société.

Une des mesures les plus importantes, et qui prend effet immédiatement, porte sur les acquisitions directes de sociétés canadiennes par des intérets américains. Avant l'Accord de libre-échange, le fédéral examinait ces acquisitions lorsque le montant en cause dépassait les 5 millions. Avec l'Accord, le gouvernement canadien n'examinera ces acquisitions que lorsque le seuil dépassera les 25 millions. Ce seuil passera de 25 à 100 millions pour les acquisitions directes dès le 1er janvier 1991, et à 150 millions le 1er janvier 1992. Il s'agit d'un changement radical avec le nationalisme économique canadien qui a connu ses heures de gloire dans les années '70 sous le règne de Pierre-Elliott Trudeau, alors qu'on avait mis sur pied l'Agence de tamisage des investissements étrangers.

En ce qui a trait aux acquisitions indirectes, un examen sera effectué lorsque les actifs totaliseront au moins 100 millions (comparativement à 50 millions) en 1989. Le seuil d'examen des investissements étrangers pour les acquisitions indirectes passera à 500 millions le 1er janvier 1991. Ces acquisitions ne feront désormais plus l'objet d'examens dès le 1er janvier 1992.

En agriculture, les deux pays cesseront cette année de subventionner directement les exportations de produits agricoles originaires ou expédiés de leur territoire, vers le territoire de l'autre.

Les droits de douane sur certains produits seront graduellement éliminés sur une période de cinq ans à partir du 1er janvier. C'est le cas par exemple pour les meubles, les peintures, la plupart des machines, les imprimés et le papier et produits du papier.

Tous les autres droits de douane seront éliminés graduellement au cours des 10 prochaines années. Il en est ainsi pour la plupart des produits agricoles, les textiles et les vêtements, les contreplaqués de résineux, les appareils électriques, les embarcations de plaisance et les pneus.

Les Canadiens sont-ils prisonniers de cet accord commercial jusqu'à la fin des temps? Non, puisque l'article 2 106 prévoit que l'entente peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties sur préavis de six mois. On peut cependant douter que les entreprises canadiennes, qui se seront entre temps adaptées à cette nouvelle réalité économique, acceptent sans broncher de revenir à la case départ.

• *750 000 au lieu de 200 000*

Le gouvernement est invité à reviser sa stratégie en matière de services de garde

OTTAWA (APF) - Pour être efficace, la future loi fédérale sur les services de garde en garderies et en milieu familial, devrait permettre la création de 750 000 nouvelles places au pays au cours des sept prochaines années, et non pas 200 000 places comme le propose le gouvernement dans sa stratégie sur la garde des enfants.

C'est du moins l'avis exprimé par le Conseil national du bien-être social dans un rapport intitulé «De meilleurs services de garde d'enfants», qui a été rendu public avant le congé des Fêtes. Le Conseil invite le gouvernement à reconsidérer sa stratégie, et à débloquer des sommes supplémentaires pour améliorer les services de garde.



Chargé de conseiller le ministre fédéral de la santé et du Bien-être social sur des questions relatives à la pauvreté et à la politique sociale, le Conseil estime que plus de 1,9 million d'enfants de moins de 13 ans ont besoin aujourd'hui d'un service de garde, parce que leurs parents travaillent ou étudient à l'extérieur du foyer. L'addition de 750 000 nouvelles places dans les garderies, permettraient de répondre aux besoins de 51 pour 100 de ces enfants, ajoute le Conseil. À l'heure actuelle, il n'y a que 243 545 places dans des garderies reconnues par les gouvernements provinciaux.

Pour financer ces 750 000 nouvelles places, le Conseil national du bien-être social propose que le gouvernement fasse disparaître les allégements fiscaux relatifs à la garde d'enfants, et qu'il utilise les sommes épargnées pour mettre en place et soutenir des services de qualité.

Dans sa stratégie, le fédéral prévoit investir un maximum de 4 milliards en sept ans pour les services de garde. Le Conseil recommande plutôt de ne fixer aucun montant maximum, et de verser de l'argent le temps qu'il faudra pour créer le nombre de places nécessaires pour répondre aux besoins.

Le Conseil croit aussi que le nouveau système de garde devrait être partiellement financé par les parents, selon leurs moyens. Ceci dit, les parents à faible revenu ne devraient pas avoir à débourser un sou, selon le Conseil.

Le salaire moyen du personnel enseignant préocupe les membres du Conseil. En 1984, le salaire moyen dans les garderies reconnues était de 15 163$. Ceux qui offraient des services de garde reconnus au foyer ne gagnaient en moyenne que 6 600 $. Le Conseil est catégorique: la faiblesse des salaires entraîne un important roulement de personnel «ce qui empêche la continuité dans les soins et nuit au développement des enfants».

Le Conseil se prononce aussi contre le financement des nouvelles garderies à but lucratif. Les services de garde au Canada ne devraient pas, dit le Conseil, avoir comme caractéristique dominante de réaliser des profits. Pourquoi? Parce que la recherche du profit se fait sur le dos des enfants en minimisant les coûts et donc, les services.

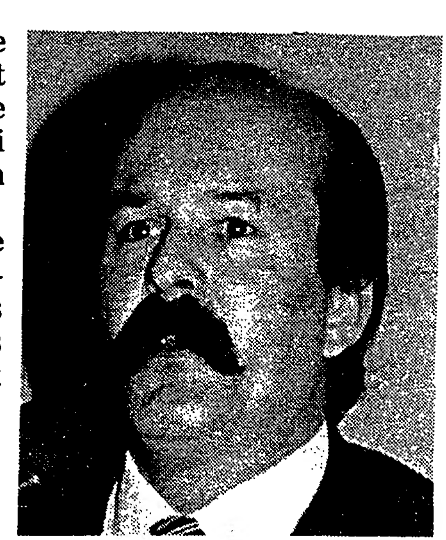
Le système actuel des presta-

(suite à la page 5...)

• *Les Acadiens «Peuple sans État»*

Ils veulent un statut d'observateur au prochain sommet de la Francophonie

OTTAWA (APF) - L'Acadie souhaite obtenir le statut d'observateur lors du troisième Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Dakar au Sénégal en 1989.



Jean-Marie Nadeau

Selon le secrétaire général de la Société nationale des Acadiens, Jean-Marie Nadeau, les Acadiens sont un «peuple sans État» qui doit avoir accès aux forums internationaux de la francophonie. Tout comme les Acadiens, les Jurassiens (dans le Jura suisse) et les Louisianais, deux autres «peuples sans État», devraient avoir une place dans les comités de travail et être invités à «titre courtois» à assister au Sommet, croit J.-M. Nadeau. Le Sommet de la Francophonie ne regroupe pour le moment que les chefs d'État ayant en commun l'usage du français.

Avec ses Maillet, Butler, et Savoie (réalisateur du film les Portes Tournantes), de plus en plus d'Acadiens s'affirment sur la scène internationale souligne M. Nadeau, qui voit là une raison de plus de reconnaître le peuple acadien lors du Sommet de Dakar.

«À quoi ça servirait les Sommets de la Francophonie, si ça ne sert pas aux francophones?» questionne-t-il. De toute façon, ajoute M. Nadeau, le Nouveau-Brunswick reconnaît qu'il ne représente pas l'ensemble du peuple Acadien au Sommet.

À la 3...

• *Au travail!*

Me Ouellette convoque une réunion pour se sensibiliser aux besoins et aux attentes des parents

PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - Suite à sa nomination comme administrateur officiel des trois nouveaux districts scolaires catholiques séparés, d'Orvilton no 355, de Roberge no 356 et d'Owlseye Lake no 357, Me Vital O. Ouellette a convoqué une réunion de tous les intéressés dans le dossier.

Cette réunion avait pour but de permettre à l'administrateur général de se sensibiliser aux opinions, aux besoins et aux attentes des parents.

Les participants ont donc adopté pas moins de neuf recommandations établissant ainsi le mandat bien spécifique de Me Ouellette à titre d'administrateur jusqu'à l'élection de commissaires en octobre prochain.

Voici donc ces neuf recommandations:

1. QUE la communauté catholique francophone de la région exprime son appréciation au ministre de l'Éducation, l'Honorable Jim Dinning, pour avoir nommé M. Vital Ouellette, Official Trustee pour le Conseil des Écoles catholiques de Orvilton no 355, Roberge no 356 et Owlseye Lake no 357.
2. QUE le mandat global de l'Official Trustee, M. Vital Ouellette soit la «Création d'un district scolaire catholique francophone pour la région de Saint-Paul».
3. QUE le mandat spécifique de l'Official Trustee, M. Vital Ouellette soit l'établissement, dès le 1er septembre 1989, d'une école catholique et de langue française telle que garantie par la Charte canadienne des Droits et Libertés.
4. QUE l'école catholique et de langue française soit établie à Saint-Paul et accueille les élèves éligibles du niveau de la prématernelle à la 9e année inclusivement.
5. QUE les dispositions pour l'utilisation des locaux actuels de l'école Racette soient négociées avec les commissaires de la «St. Paul S.D. no. 2228».
6. QUE les négociations des frais de scolarité et de transport débutent le plus tôt possible avec le ministère de l'Éducation et les autorités du «St. Paul S.D. no. 2228» et «du St.Paul County no. 19» et de «Glen Avon Protestant Separate School District no. 5».
7. QUE l'Official Trustee, M. Vital Ouellette établisse un comité de gestion comprenant les organismes suivants:
   a) 2 représentants de chacun des Conseils scolaires catholiques d'Orvilton, de Roberge et d'Owlseye Lake
   b) 3 représentants de la S.P.E.F. (Société des Parents pour l'éducation française)
   c) Mgr Roy, évêque du diocèse de Saint-Paul (ou un représentant nommé par l'évêque)
8. QUE la nouvelle autorité scolaire de Saint-Paul acquière les services d'un Surintendant (Directeur général) à temps partiel pour donner le leadership et conseiller l'Official Trustee pour l'établissement d'un Conseil scolaire et l'ouverture d'une école catholique de langue française en septembre 1989.
9. QUE le rapport de L.T.R. Consulting Group Ltd. soit reçu et adopté comme document de base pour l'élaboration de nos projets.

La réunion a permis aux participants de discuter ouvertement de la situation durant plus de deux heures permettant ainsi à Me Ouellette de cerner les intérêts des parents dans ce dossier.

De toute évidence, le processus est pratiquement irréversible, puisque selon les dispositions de la Loi scolaire, le Ministre de l'Éducation devait précisément acquiescer à la demande formelle des électeurs catholiques de ces trois districts de former trois Conseils scolaires séparés.

Par ce fait, les parents francophones de ces trois districts peuvent maintenant entreprendre les démarches pour établir une école française dès septembre 1989 sous la juridiction de Me Vital Ouellette, tout comme les parents francophones de la région de Rivière-la-Paix ont eu la leur, en septembre dernier. L'école française de Jean-Côté sera d'ailleurs inaugurée officiellement le 16 février prochain en présence de nombreux dignitaires politiques et ecclésiastiques.

• *Sommet de la Francophonie*

L'Acadie a peu de chances d'obtenir le statut d'observateur

OTTAWA (APF) - L'Acadie peut faire son deuil du statut de peuple observateur qu'elle souhaite obtenir lors du troisième Sommet de la Francophonie qui aura lieu au Sénégal en 1989. Le coordonnateur fédéral pour les sommets et la francophonie, Claude Laverdure, a indiqué à l'APF que le Sommet de Dakar ne se voulait, comme les deux précédents à Paris et à Québec, que le lieu de rencontre des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français.

M. Laverdure, qui rentrait tout juste de Paris lorsque nous l'avons rejoint, ne s'est pas encore penché sur la demande formulée il y a quelques semaines par la Société nationale des Acadiens. M. Laverdure est prêt à discuter de la question de la représentativité acadienne avec les représentants de la SNA lorsque le moment sera venu, mais ajoute du même souffle qui lui faudra leur rappeler, que seules les délégations ont été admises à la table des sommets de Paris et de Québec. Il n'y a eu aucune exception à ce jour.

«Peuple sans État» comme ils se décrivent eux-mêmes, les Acadiens considèrent que la province du Nouveaux-Brunswick, qui a le statut de gouvernement participant au Sommet de la Francophonie, ne peut représenter l'ensemble de l'Acadie de l'Atlantique.

• *Un inspecteur enquête*

Nouvelles menaces à l'endroit de l'animateur du «Café Show»



Pour la deuxième semaine consécutive, un billet anonyme de menaces est parvenu au célèbre animateur matinal de CHFA Radio-Canada, M. Pierre Girard.

Habitué à ne recevoir que des louanges de son public, le jovial animateur a eu la mauvaise surprise de recevoir le message suivant dans son courrier régulier: «l'ombre qui te poursuit n'est pas la tienne, c'est moi».

Le «morning man» avait déjà reçu une missive dans laquelle on le mettait en garde de ne pas se rendre à la prochaine Cabane à sucre d'Edmonton.

M. Girard avoue ne pas savoir si les deux avertissements viennent du même auteur. «S'il s'agit d'un auditeur mécontent, il devrait suivre la procédure normale et acheminer sa critique à la direction de la station» a-t-il confié au Franco.

Soucieuse de protéger celui qu'on a déjà surnommé «le joyau matinal», la direction de CHFA a d'ailleurs demandé à un inspecteur de faire enquête.

L'inspecteur Colombine dit avoir un intérêt personnel pour l'affaire puisqu'elle a été elle-même journaliste. Faisant allusion à la lourde peine dont pourrait écoper l'auteur de la dernière lettre, elle a déclaré: «si je mets la main sur cette ombre, je vous promets de la mettre à l'ombre pour longtemps».

(Texte par Blanche Mine)

Editorial

Guy Lacombe

«Il faudra nous battre jusqu'à la fin des temps»

«Je ne prétends pas être prophète, écrivait le Père Lacombe à Mgr Taché en 1887, **mais il me semble qu'un orage gronde à l'horizon. L'élément anglais, avec son fanatisme et sa brutalité habituelle, va tâcher de voir si le temps n'est pas venu de nous attaquer de front, avec des chances de succès. Je m'attends au déchaînement de la tempête parmi les membres de notre législature et dans la presse».**

Trente ans plus tard, en 1917, Lionel Groulx, disait pour sa part: **«Tous les jours, des ressemblances tragiques apparentent notre situation à celle de 1840. Si nous voulions écouter, nous entendrions peut-être, en certains coins de ce pays, des voies ennemies qui murmurent déjà l'antienne de nos funérailles, cependant que dans la poitrine des faibles grandissent les affres du doute et le sentiment démissionnaire».**

Et l'année suivante, le vaillant archevêque de Saint-Boniface, Mgr Arthur Béliveau, abondait dans le sens du Père Lacombe et de l'abbé Groulx: **«Il nous vient d'un peu partout, depuis quelque temps, comme les signes avant-coureurs d'un immense complot ourdi pour faire disparaître les derniers vestiges du français dans l'Amérique du Nord. On a pénétré récemment dans des sanctuaires réputés jusqu'ici intangibles. Où s'arrêteront les efforts tentés dans ce sens?»**

On aimerait croire que ces vieilles prophéties étaient erronées, alarmistes, sans fondement et qu'en tout cas, elles sont aujourd'hui dépassées.

Malheureusement, nous avons eu trop d'exemples l'an dernier, à partir de celui du Premier ministre de l'Alberta, pour nous permettre de croire cela.

Les Franco-Albertains sont toujours là parce qu'ils n'ont jamais cessé de lutter. En 1988, les escarmouches ont été assez nombreuses pour témoigner de leur étonnante vitalité. Aux avant-postes, il y a eu le député Léo Piquette et le président de l'A.C.F.A. Georges Arès, mais il y a eu aussi nos compatriotes de Morinville, de Fort McMurray et de Saint-Paul, pour ne nommer que ceux-là, sans oublier, bien sûr, Francophonie-Jeunesse et la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton.

Et l'on sait que ce n'est pas fini. À sa manière, le vieux Wilfrid Laurier a prophétisé lui aussi lorsqu'il a dit: **«Il faudra nous battre jusqu'à la fin des temps».**

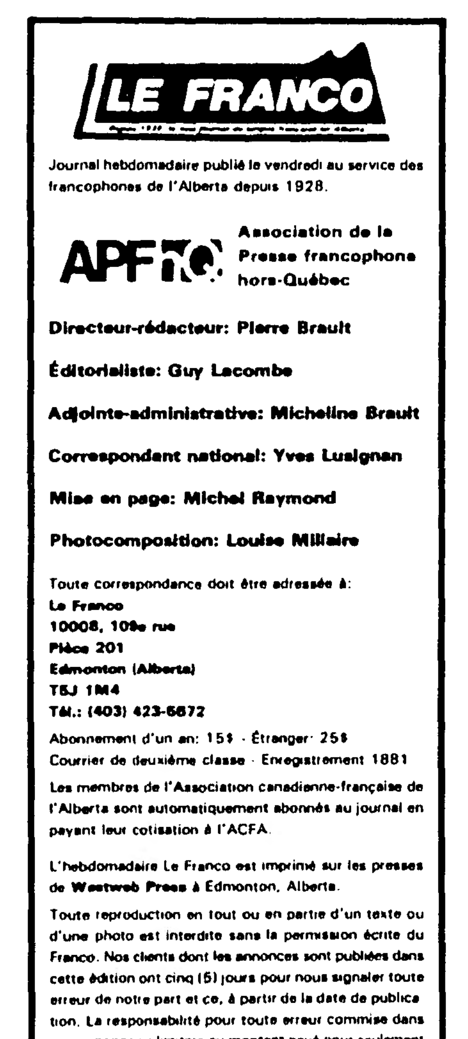
C'est là une perspective qui n'a rien de particulièrement exaltant pour un peuple qui est de nature plutôt pacifique. Les Franco-Albertains n'aiment pas partir en guerre. Ils préfèrent de beaucoup s'entendre avec tout le monde et vivre dans la paix. Notre propre petite histoire nous démontre qu'ils ont sacrifié bien des choses (beaucoup trop de choses!) pour acheter cette paix qui n'est d'ailleurs jamais venue.

La paix serait beaucoup plus facile si le gouvernement du Québec décidait d'abroger la Loi 101, ou si les Franco-Albertains cessaient de revendiquer des écoles et des paroisses françaises, ou si le député Léo Piquette décidait de ne plus jamais parler français à la Législature!

Mais voilà, les Franco-Albertains sont aussi du monde fier. Ils sont fiers de leur passé et fiers de ce qu'ils sont. Ce sont aussi des gens de vision. Et puis, ils ont un sens inné du respect d'autrui (ils ne le prouvent que trop!). Mais ils entendent se faire respecter aussi. Les Franco-Albertains sont aussi des gens de défis. Et c'est pour cela qu'ils sont encore là en 1989, pleins d'énergie et d'optimisme malgré les ravages de l'assimilation, déterminés à **«se battre jusqu'à la fin des temps»!**

La pensée de la semaine...

On ne vit pleinement qu'en vivant pour beaucoup d'autres.
(Guyau)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

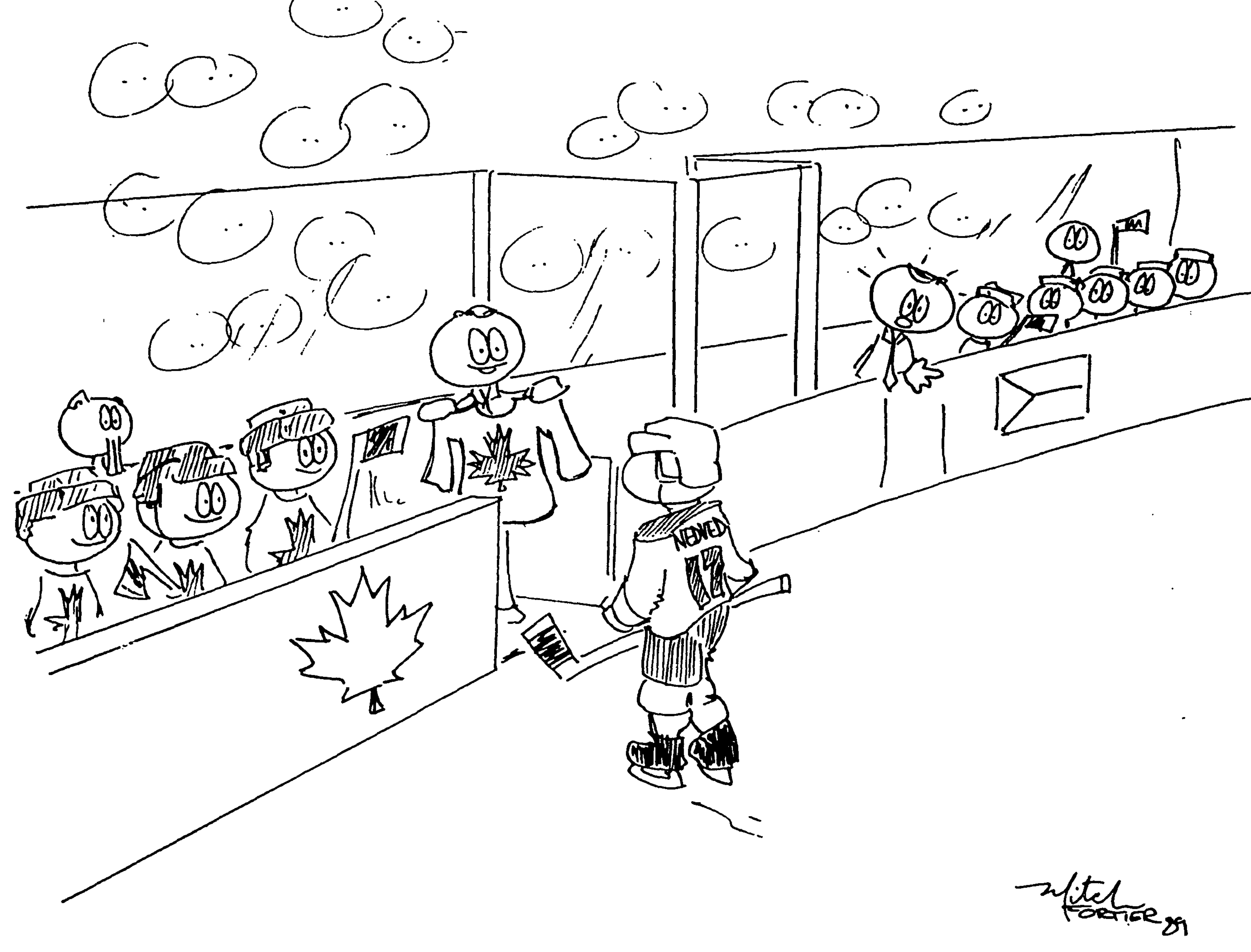
Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Caricature



Lettres ouvertes

Quand serons-nous reconnaissants?

J'étais présent à la soirée du 60e anniversaire de Girouxville. La messe et le banquet étaient excellents. Ça fait preuve d'une bonne organisation. Félicitations! La soirée de talents avec Jacques Chauvin a été bien. Cependant, je trouve qu'on aurait pu reconnaître d'une façon plus positive la contribution et le dévouement des Soeurs de Sainte-Croix et des Pères Oblats qui ont dû travailler dans des conditions parfois difficiles. Un total de plus de 3 000 années dépensées à Girouxville n'est pas à dédaigner. Je trouve qu'on a beaucoup exagéré le côté négatif sans faire ressortir le bien que ces personnes ont fait dans la paroisse. N'aurions-nous pas pu reconnaître les douze religieuses et le prêtre natifs de Girouxville?

Je suis un ancien élève des Soeurs de Ste-Croix et je trouve que j'ai reçu une bonne formation.

Ce sont elles qui m'ont montré à me présenter en public, à déclamer, à chanter, à servir la messe, à lire, à écrire et combien d'autres choses. À la soirée, je trouve qu'on est allé trop loin. On a ridiculisé les religieux qui ont donné leur vie pour notre éducation et notre vie spirituelle. Quelle sorte de témoignage est-ce que cela a donné à nos jeunes qui ne connaissent pas la vie religieuse? Pensez-vous que ça les encouragerait de devenir des religieux ou religieuses si c'est tout ce qu'on leur montre? Quand saurons-nous reconnaître le bien que nous avons reçu.

d'un ancien élève des Soeurs de Ste-Croix

Plaintes contre la G.R.C.

Monsieur Pierre Brault
Directeur-rédacteur
Le Franco
10008 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Cher monsieur Brault,

Compétence et professionnalisme transparaissent dans votre récent article, édition du 2 décembre, traitant de la Commission des plaintes du public contre la GRC.

Malgré un petit déjeuner très tôt le matin, et un temps de rencontre écourté, vous avez su transmettre succinctement et clairement les principales caractéristiques de la Commission. Signe que vous avez sûrement réservé du temps à l'étude de la documentation qui vous a été remise.

Monsieur Fernand Simard et moi-même désirons vous remercier très sincèrement de cet appui. Nous aurons sûrement l'occasion de consolider ce premier contact.

Les Franco-Albertains peuvent être fiers de vous avoir à leur service.

Joyeux Noël et Bonne Année à vous et toute l'équipe du Franco.

Jacques Genest
Conseiller principal,
Communications,
Commission des plaintes
du public contre la G.R.C.

Un terrible de beau journal

Le Franco
La distribution
10008 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)

Cher Franco,

J'aimerais faire parvenir un abonnement à votre journal à mes parents au Québec et à mon frère au Yukon.

Je profite de cette lettre pour vous féliciter de votre bon travail. Nous trouvons que les sections Franco-jeunesse et Franco-sports contribuent à la popularité du Franco dans notre foyer. Non seulement mon mari et moi le lisons maintenant, mais nos enfants aussi le feuillettent. Ma plus jeune (7 ans) cherche souvent la page des jeunes: mots mystères, petit point-par-point, etc., et vous n'en avez pas toujours, hélas!

J'aimerais bien qu'ils reçoivent leur première copie aux alentours de Noël, un peu avant si possible.

Sincères mercis,

Christiane Spiers,
Edmonton

La Fête des Rois: une belle tradition



Les employés de l'A.C.F.A. provinciale et du journal LE FRANCO ont souligné la Fête des Rois vendredi dernier et le sort a voulu que la Reine soit Viviane Beaudoin de l'A.C.F.A. provinciale et le Roi, Fabrice Cadillon, stagiaire au journal LE FRANCO. La traditionnelle galette des Rois était particulièrement délicieuse.
(Photo: Pierre Brault)

Service de garde

(...suite de la page 2)

tions de maternité fait l'objet de critiques de la part du Conseil. Il devrait être amélioré pour ne pas pénaliser financièrement les femmes qui donnent naissance à un enfant, estime-t-on.

Les prestations sont présentement de 15 semaines, mais la bénéficiaire doit attendre deux semaines avant de toucher son premier chèque. Le Conseil national du bien-être social recommande de supprimer la période d'attente de deux semaines, et de verser des prestations pendant la durée totale de 17 semaines.

Il recommande aussi d'abolir la disposition interdisant à une femme de toucher ses prestations de maternité lors d'une grève, et de supprimer la règle du régime d'assurance-chômage qui fixe les prestations à une période maximale de 15 semaines pour les prestations combinées de maladie et de maternité.

En fait ce qu'on propose, c'est de tout mettre en oeuvre pour permettre aux parents de s'occuper eux-mêmes de leurs bébés, plutôt que de les confier à d'autres. La mesure la plus impressionnante pour atteindre ce louable objectif est sans doute la proposition du Conseil de mettre en place un programme complet de congé parental rémunéré relevant du régime d'assurance-chômage.

Le projet de loi sur les services de garde et garderies et en milieu familial qui avait été déposé en Chambre en juillet 1988 n'a jamais été adopté avant le déclenchement des élections. Le gouvernement devrait revenir avec ce projet dès le prochain Discours du Trône qui marquera le retour en Chambre des députés, prévu pour le mois de mars prochain.



Haïti, derrière les plages

Comme à chaque année, les agences de voyages multiplient les annonces dans les journaux pour inciter les Québécois à passer leurs vacances d'hiver dans le Sud. Cette année, Haïti est cependant moins présente sur la liste des destinations proposées aux touristes québécois en quête de paradis exotique. Pourtant, ce petit pays de 5 millions d'habitants faisait, il n'y a pas si longtemps, le délice des touristes. Pourquoi est-il soudain devenu une poudrière qui vide ses plages et ses grands hôtels?

La réponse, elle est derrière les plages. Dans ce pays, le plus pauvre d'Amérique latine, deux habitants sur trois survivent avec à peine soixante dollars par année. Pas étonnant qu'on y compte un taux de mortalité infantile 10 fois plus élevé qu'au Canada. Et pour comprendre le phénomène unique au monde d'un taux d'analphabétisme déjà élevé (80 %) et qui ne cesse de s'accroître, il suffit de constater que l'État consacre plus de budget à la défense qu'à l'éducation. Mais défense de quoi et contre qui?

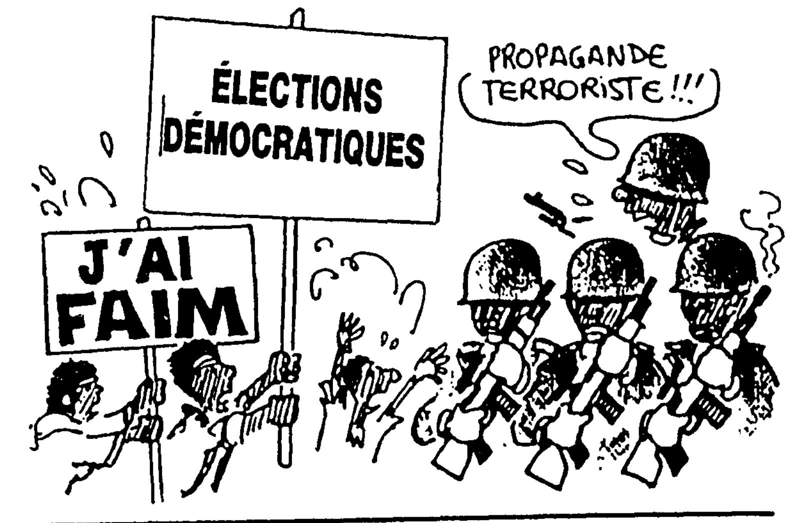
C'est simple: défendre le régime en place contre une population qui souhaite, elle, la démocratisation du pays. Pour éviter une telle dégradation de la situation en Haïti, n'aurait-il pas mieux valu, plutôt que de convertir les devises étrangères provenant du tourisme en arsenal militaire, investir dans des programmes sociaux?

Au Canada, des organismes comme l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCSD) ont compris qu'il faut plutôt miser sur une meilleure répartition des richesses générées par le développement. Aussi, l'OCSD s'est-elle associée, en Haïti, à un programme d'alphabétisation de la population. Pour les Haïtiens, cela signifie apprendre à écrire une subvention, lire les étiquettes sur les produits ou les directives gouvernementales, établir ou gérer un budget, toutes activités essentielles au développement d'un pays. Sans alphabétisation, pas de fonctionnaire. Sans fonctionnaire, pas de pays moderne. Pourtant, il en coûterait si peu pour en arriver là. Beaucoup de volonté politique certes. Mais si peu d'argent. En tout cas beaucoup moins que le coût d'un F-18 (62 $ millions).

C'est ce que plusieurs Canadiens ont déjà essayé de faire comprendre à notre gouvernement, en s'associant l'année dernière à la campagne « Un F-18 pour la Paix ». C'est plus de 150 000 personnes qui ont ainsi signifié à leur représentant leur volonté de convertir une partie minime des dépenses militaires (environ 1/2 de 1 % du budget militaire) en des projets sociaux. De ces appuis, près de 100 000 proviennent des quelque 1 600 paroisses du Québec où une pétition a circulé. Au Canada, l'économie d'un F-18 équivaut à nourrir pendant une année 12 000 familles de 4 personnes. En Haïti, où la population pauvre au mépris de sa santé apaise sa faim avec, tenez-vous bien, des galettes fabriquées de graisse, de terre et de sable, imaginez l'impact positif qu'aurait l'emploi de cette somme pour développer un bien-être somme toute élémentaire.

Et si vous n'êtes pas encore convaincus, dites-vous que depuis que vous lisez cet article, le Canada a eu le temps de dépenser 40 000 $ de plus pour l'armement et que durant ces mêmes deux minutes, 60 enfants sont morts de faim dans le Tiers Monde!

Suzie Beaulieu et
Jean-Paul Faniel



__Un monde à se raconter__ est une chronique produite par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), organisme à but non lucratif intervenant en Afrique et en Amérique Latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des initiatives d'auto-développement. Ce service d'information internationale est financé par l'ACDI et parrainé par plusieurs organismes régionaux

Si vous voulez vous associer à notre travail, adressez-vous à votre organisme de solidarité internationale régionale ou à __Un monde à se raconter__, OCSD, 180 Dorchester est, 3e étage, Montréal (Québec) H2X 1N6 ou téléphonez à (514) 397-1753.

Nouvelles régionales

• *60e anniversaire*

«J'ai le coeur en fête»

NOËLLA FILLION

GIROUXVILLE - C'est sous ce thème que le 11 décembre 1988, la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Girouxville vivait l'apogée de ses célébrations du soixantième anniversaire.

En ce troisième dimanche de l'Avent, il était de mise que les coeurs aient été à la joie. La célébration a débuté à 16 h par la messe de l'Immaculée-Conception, messe solennelle sous la présidence de Mgr Henri Légaré, o.m.i., assisté du curé de la paroisse, le R.P. Benoît Frigon, o.m.i., le curé précédent, le R.P. Roger Prieur, o.m.i., et d'un curé d'autrefois, le R.P. Clément Desrochers, o.m.i., ainsi que du R.P. Joseph Forget, o.m.i.

La chorale, les porteurs d'offrande, le Notre Père acté par les jeunes ont su rehausser d'un cachet particulier une telle célébration.

Et pour poursuivre, il y a eu un repas servi au sous-sol de l'église où on avait mis beaucoup de soins à reconstituer le salon du bonhomme Gauthier, des Bégin et des Boisvert-Blanchette ainsi que des Rochon.

Les lampes à l'huile accompagnées des serviettes à carreaux rouges, en plus d'offrir un beau coup d'oeil, ont contribué à rendre l'atmosphère chaleureuse et à donner l'aspect campagnard aux tables où on a servi quelque 500 convives.

Que dire du menu? Sa présentation écrite, soignée, délicate et humoristique n'a été que le présage de ce qui devait suivre. En effet, Madame Jeannine Guérette et ses aides nous ont servi un souper de pionnier, savoureux, abondant où ont figuré pain, beurre, marinades, tête fromagée, tourtière et rôti de boeuf, tous cuisinés à la maison. Les adoslescent(e)s ont fait le service du breuvage et du dessert.

M. Louis Sylvain et le R.P. Frigon ont su égayer ce repas de leurs anecdotes.



De g. à d.: R.P. Roger Prieur, Mgr Henri Légaré, R.P. Benoit Frigon, R.P. Clément Desrochers, Soeur Pauline Granger, Soeur Cécile Poirier, Soeur Suzanne Baron; debout en arrière: M. André Tremblay. *(Photo: Noëlla Fillion)*

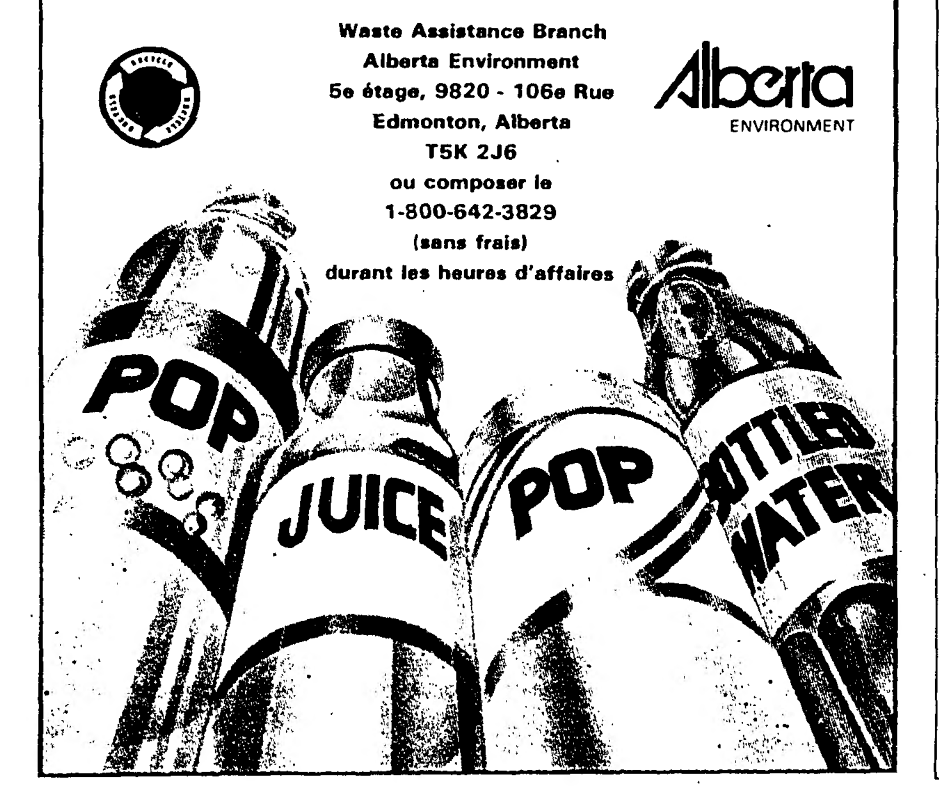
À la fin des agapes, on a souligné l'apport important des Oblats de Marie-Immaculée et des Soeurs de Ste-Croix à la vie paroissiale. Un bon nombre de ces dernières d'Edmonton et des environs s'étaient rendues pour l'occasion. Sr Pauline Granger a été leur porte-parole.

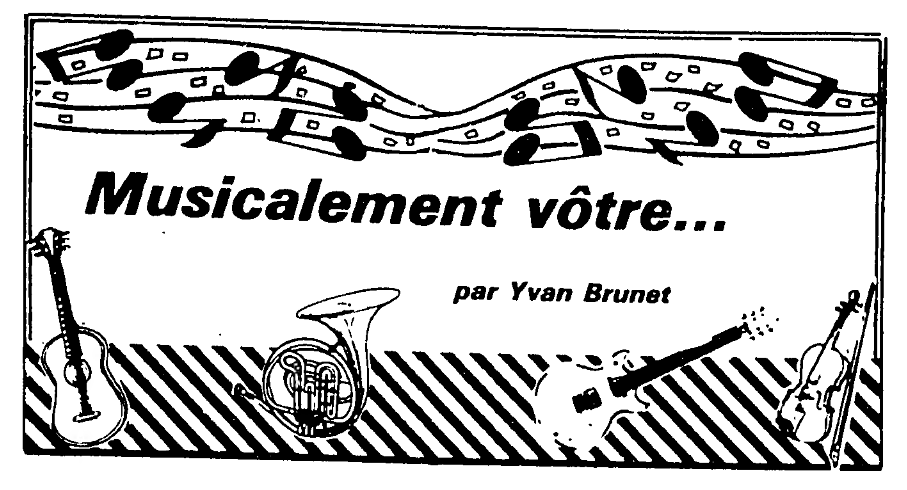
On a raconté le tout début de la paroisse. Il y a eu aussi plusieurs présentations appropriées par divers organismes tels le Conseil du Village de Girouxville, le Club étoile, l'A.C.F.A. régionale, le M.F.C., etc.

Du sous-sol, on s'est, par la suite, dirigé vers le gymnase de l'école où une soirée d'une grande simplicité, réunissant des talents locaux, a couronné le tout. L'artiste invité, un enfant de la paroisse, Jacques Chauvin a su animé et faire revivre quelques sélections de la Bonne Chanson, connues de tous et y a ajouté ensuite le dynamisme de ses propres compositions.

En conclusion, on pourrait souligner la coopération et l'entraide évidentes qui ont été à la base de toute cette fête.

Bravo, Girouxville!



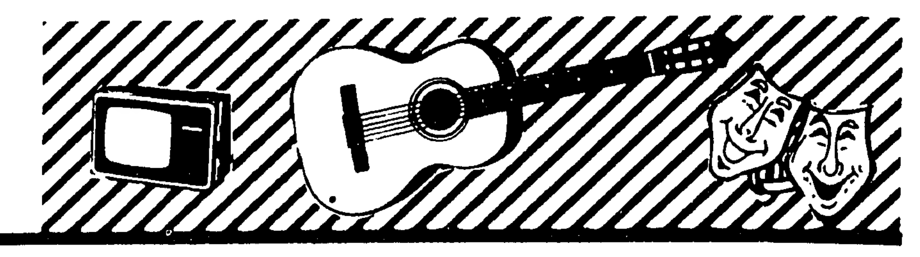


Claude Barzotti «Ses grands succès» Trans-Canada/Gamma GS-269.
L'auteur-compositeur-interprète Claude Barzotti est né en Italie. Tout au long de ses chansons, depuis 1985 précisément, il fait connaître au public canadien ses secrets, ses joies et ses peines. Ce tout nouvel album-ramassis regroupe ses plus grands succès jusqu'à ce jour: «Le rital» (son premier succès), «J'ai les bleus» (un hommage au public québécois), «Et tu grandis» (où il nous fait connaître sa joie d'être père), «Je ne t'écrirai plus» (une belle chanson d'amour), «Le chant des solitaires» (où il nous fait part de sa compassion pour les gens défavorisés), etc. Un bon achat.

Carly Simon «Greatest Hits Live» BMG/Arista Al-8526.
Depuis ces dernières années, Carly Simon s'est suffisamment affirmée pour ne plus devoir solliciter la gloire d'accompagnateurs célèbres (ex. Mick Jagger des Stones pour «You're So Vain»). Son tout nouvel album, enregistré en direct, comprend plusieurs de ses plus grands succès en plus de quelques nouveautés: «You're So Vain», «Nobody Does It Better», «Anticipation», «You Belong To Me», «Do The Walls Come Down», «All I Want Is You», etc. Une façon sublime de laisser couler son être dans la vie.

Bob James «The Scarlatti Dialogues» CBS 44519.
Pour cet enregistrement hors-pair, le fameux pianiste américain, Bob James, a choisi d'interpréter les plus belles oeuvres de Domenico Scarlatti, non sur piano sèche, mais bien sur synthétiseur. La musique captivante de Scarlatti chante librement de plage en plage. Une musique de communication immédiate. D'un côté la joie de jouer, de donner, de l'autre celle d'écouter, de recevoir.

Divers artistes «Cocktail» WEA/Elektra 96 08061.
La trame sonore de ce tout nouveau film, dont la grande vedette est Tom Cruise saura en surprendre plusieurs agréablement, car le tout renferme du matériel entraînant qui se prête bien à la danse du jour: «Kokomo» des Beach Boys, «Rave On» de John Cougar Mellencamp, «All Shook Up» de Ry Cooder, «Hippy Hippy Shake» de Georgia Satellites, etc. Un dynamisme peu commun se dégage de ce disque brûlant.



Arts et spectacles

• *À l'occasion des Fêtes*

Les Blés d'Or donnent deux mini-spectacles de Noël



SAINT-PAUL - Pour célébrer la venue du temps des Fêtes avec allégresse, Les Blés d'Or cadets et juniors, ont offert deux mini-spectacles, sous le signe de la joie à venir.

Le premier s'est déroulé au Centre d'Achat Westbrook, le vendredi 16 décembre. Les gens, tout en faisant leurs emplettes pour Noël, pouvaient s'arrêter et regarder les danseur(euse)s et musicien(ne)s évoluer, sur la scène improvisée, dans le hall.

Ce spectacle a été produit par le personnel du Centre culturel et de l'A.C.F.A. Un repas, préparé par le Mouvement des femmes chrétiennes (MFC) de Saint-Paul, à saveur typiquement franco-canadienne, calmait les appétits, même les plus voraces, et cela à un prix dérisoire.

Le tout, assaisonné de beaux sourires radieux. L'argent ainsi amassé a servi de don pour les paniers des Chevaliers de Colomb.

Le second, orchestré par Les Blés d'Or, a pris place à l'école Régionale, le dimanche 18 décembre. Ce fut l'occasion pour toute la parenté de constater les progrès des jeunes danseurs et danseuses, depuis le début de l'année. Et pour tous les enfants, l'opportunité de rencontrer le Père Noël et d'avoir une surpise, s'ils avaient été sages bien sûr! Le tout s'est très bien déroulé.

Je profite de cette occasion pour souhaiter, à tous nos lecteurs et lectrices, une très heureuse et fructueuse année 1989.

(Photo: Sylvie Dassylva)

• *Téléroman pour les francophones*

Radio-Canada donne le feu vert pour procéder à la phase de développement

OTTAWA (APF) - Un pas important a été franchi dans la production d'un téléroman en français censé traduire la réalité des francophones hors Québec. La Société Radio-Canada a en effet donné l'autorisation de procéder à une phase de développement d'un projet d'un feuilleton télévisé, présenté il y a plusieurs mois par un producteur et un réalisateur francophone d'Ottawa.

Le téléroman en question mettrait en vedette un journaliste à l'emploi d'un magazine économique, chargé d'écrire des articles sur des personnalités. C'est le prétexte qui permettrait de partir à la découverte du Canada français à chaque semaine. Un musicien, pigiste dans ledit magazine, nous ferait connaître par ses articles les artistes francophones hors Québec. Un téléroman à la fois dramatique et divertissant, nous avait expliqué le producteur Claude Hamelin, lors d'une entrevue réalisée l'automne dernier.

La phase de développement consentie par la Société Radio-Canada, consiste à camper les personnages et à produire quatre scénarios d'ici trois ou quatre mois. Le projet sera ensuite évalué de nouveau par la Société, qui décidera alors s'il faut pousser plus loin.

Trois partenaires sont associés à ce projet. Ourtre la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada et le producteur privé Crawley Film, auquel s'est joint M. Hamelin.

Selon le directeur de la programmation à Radio-Canada Ottawa, la production du téléroman, qui porte le titre provisoire de «L'entre-prise», pourrait débuter vers le mois d'avril 1990. Sa diffusion se ferait durant la saison automne-hiver 1990-1991.

Rappelons que la production et la diffusion d'un téléroman devant refléter les minorités francophones au pays fait partie d'un plan d'action de cinq ans soumis par la Société Radio-Canada au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). En vertu de ce plan déposé l'année dernière, la Société Radio-Canada réclame du gouvernement des fonds additionnels de près de 80 millions pour répondre aux besoins en programmation pour les francophones hors Québec.



• *Français, langue première*

Des activités de groupe qui permettent à 63 étudiants de l'école Father Beauregard de converser en français

PIERRE BRAULT

FORT McMURRAY - Depuis septembre dernier, 63 étudiants de l'école Father Beauregard à Fort McMurray participent aù cours de littérature française dans le cadre du programme de français, langue première. Ils ont cinq heures de français par semaine, ce qui les amènent dans une classe séparée leur permettant de côtoyer d'autres étudiants francophones de même niveau.

En décembre, à l'occasion de la période des Fêtes, les 20 étudiants de la 4e à la 6e année ont appris avec les bons conseils de Madame Anne-Marie Fortin, la responsable de ce cours, à fabriquer une maison d'épicé.

Madame Fortin avait donc préparé tous les ingrédients nécessaires à la fabrication: biscuits pour monter la structure, bonbons, cannes de Noël pour la décoration et évidemment la crème patissière pour cimenter lé tout.

Chacun y est allé de sa meilleure imagination et de son esprit créateur pour présenter la maison la plus originale. On pouvait même voir certains étudiants y ajouter une automobile miniature pour donner plus de réalisme à leur présentation.

On peut dire qu'à certains moments, construire une maison d'épice «c'était bon à s'en lécher les doigts», surtout avec cette crème patissière sucrée qui servait de ciment pour coller tous les morceaux ensembles.

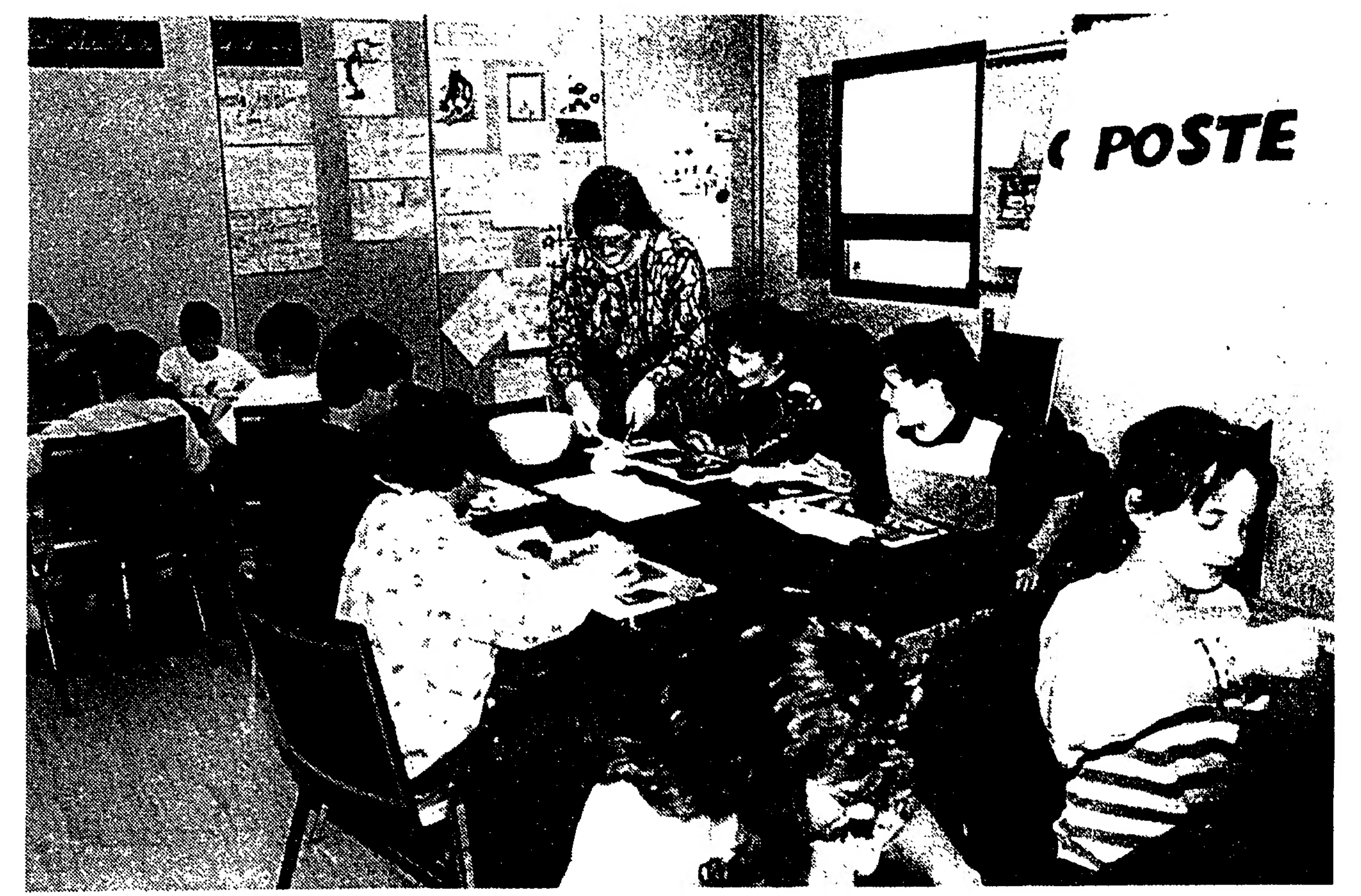
C'est dans une ambiance de franche camaraderie et d'enthousiasme que ces étudiants ont vécu cette heure de français, trop courte à leur goût.

Pour sa part, Madame Fortin se dit très encouragée par les progrès de ses étudiants, qui se font un plaisir de parler leur langue maternelle, même si parfois ils s'oublient, étant dans un environnement à majorité anglophone.

Les parents sont aussi encouragés par les progrès enregistrés de leurs enfants et réalisent encore plus l'importance de ce genre de cours.

À titre d'exemple, Madame Fortin avait confectionné une maison d'épice qu'elle a donnée en prix de participation à l'étudiant le plus chanceux. C'est Amanda Diatel qui a deviné juste et remporté la jolie maison d'épice.

Nous saluons donc nos petits amis de l'école Father Beauregard de Fort McMurray en les encourageant à continuer à parler le plus souvent possible cette belle langue française et à participer activement aux concours du FRANCO-JEUNESSE.



Madame Anne-Marie Fortin (debout), responsable du cours de littérature française à l'école Father Beauregard de Fort McMurray remet ici à chacun de la crème pâtissière qui servira de ciment pour unir les différentes pièces servant à la construction de la maison d'épice.
(Photo: Pierre Brault)

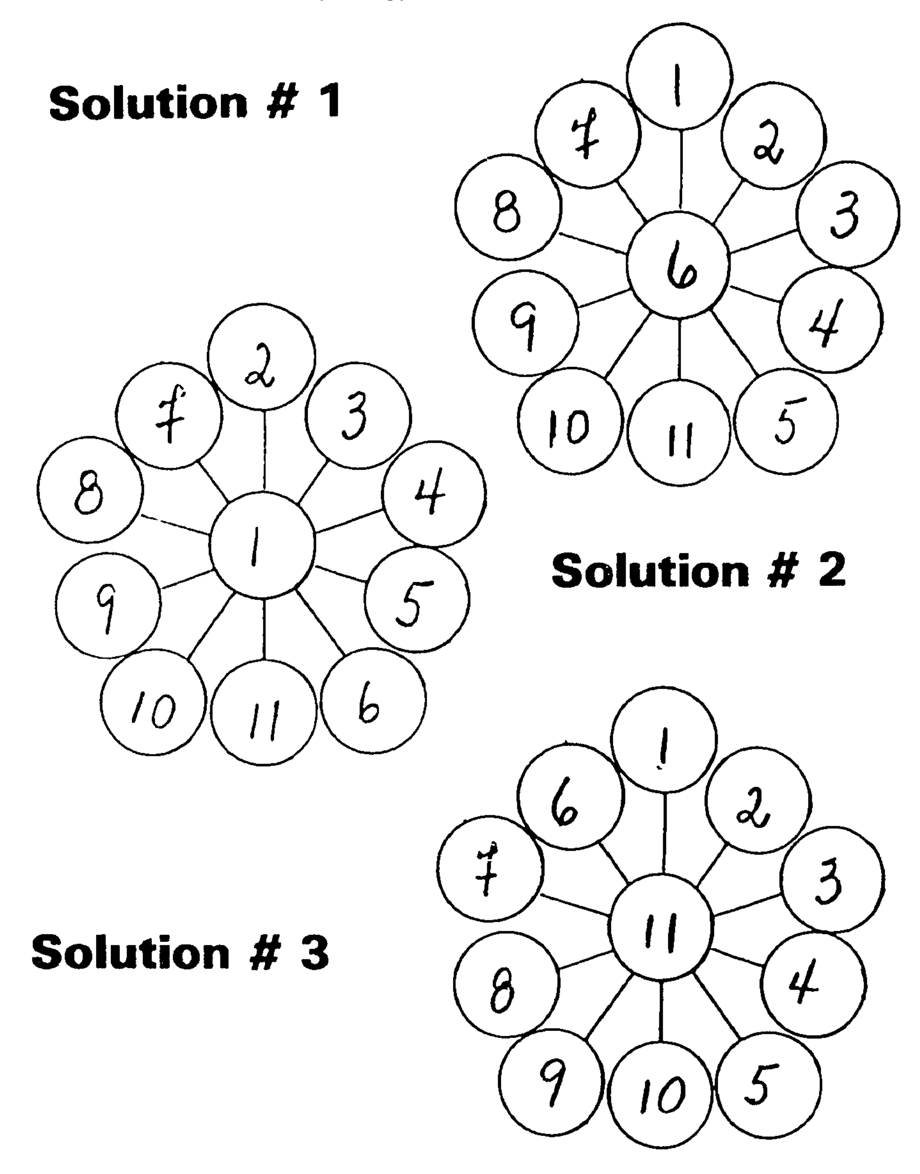


De g. à d.: Amanda Diatel, Jayson Thériault, Jeffrey Faucher et Jean-Simon Diallo s'amusent à construire une maison d'épice et à remarquer que Jean-Simon Diallo avait même prévu une automobile miniature pour décorer l'avant de sa maison.
(Photo: Pierre Brault)

Chronique du professeur Hébert Luée

Le professeur Hébert Luée a été étonné de recevoir plusieurs lettres de jeunes qui ont résolu les problèmes de la dernière édition du Franco Jeunesse. Voici les solutions:

Dans la couronne de Noël, pour que la somme de chaque ligne égale **18**, il faut mettre **6 au centre**. Pour que la somme soit égale à **14**, il faut mettre **1 au centre** Pour que la somme soit égale à **22**, il faut mettre **11 au centre**.



Solution # 1

Solution # 2

Solution # 3

La petite araignée

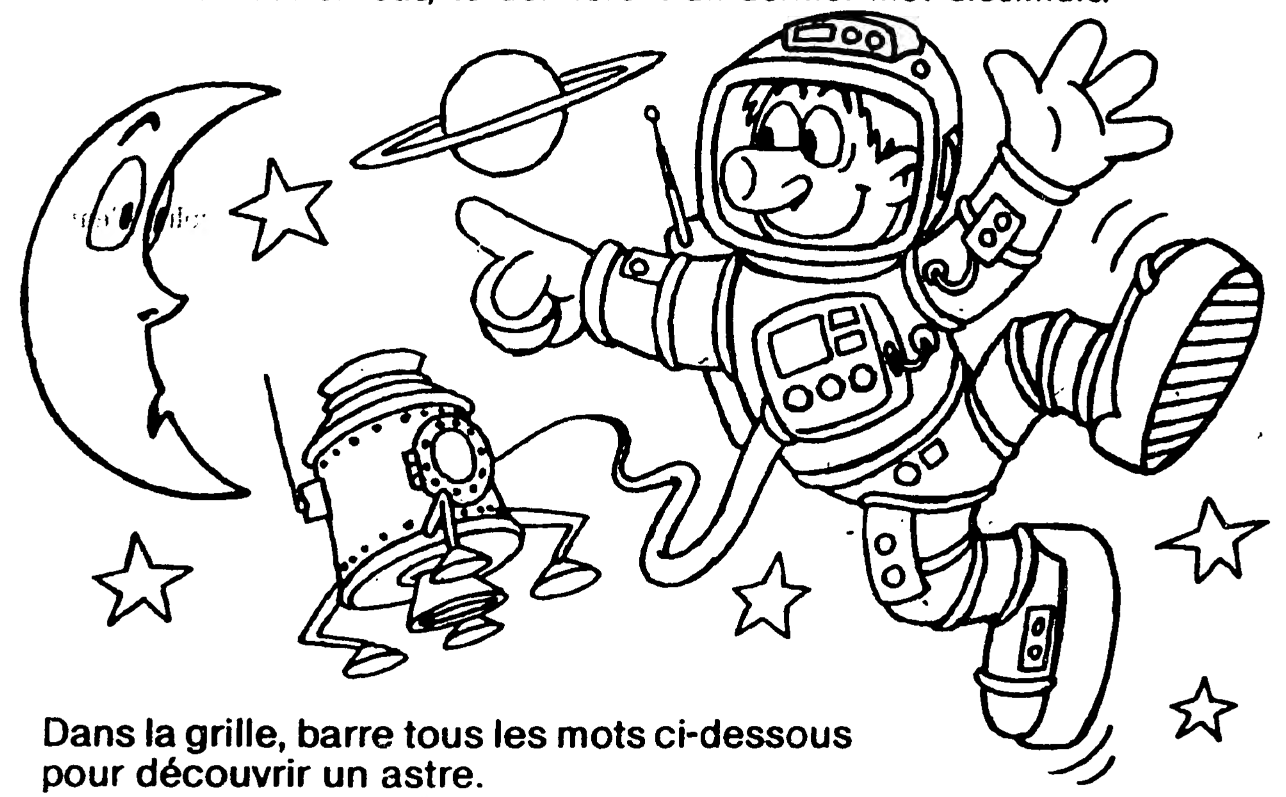
Quant à la petite araignée qui va se percher sur l'étoile de Noël, elle grimpe sur un sapin qui mesure 8 mètres. Pendant 5 jours, elle grimpe de 1 mètre chaque jour et le sixième jour, elle grimpe de 3 mètres...

MOTS MÊLÉS

Les mots se lisent horizontalement, verticalement en diagonale, de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut.

Une même lettre peut appartenir à plusieurs mots.

Ceci fait, les lettres restantes, lues de gauche à droite et de haut en bas, te donneront un dernier mot dissimulé.



Dans la grille, barre tous les mots ci-dessous pour découvrir un astre.

A	E	L	F	E	N	I	O	G	E
L	N	E	U	R	A	L	C	T	R
D	O	G	M	E	U	A	S	R	S
E	L	U	I	U	M	A	E	E	E
R	E	C	R	O	F	E	T	T	S
R	E	M	U	A	M	I	O	S	A
N	A	F	R	I	R	E	C	E	M
A	L	I	T	E	E	N	R	H	E
E	T	N	M	E	S	U	L	C	E
E	I	E	E	D	Y	A	D	E	I

ALITEE
ANGIOME
CAMOUFLE
CHESTER
COTES
DOGME
DYADE
ECLUSE
EGOINE
EMERITE
ERSES
FAN
FASTE
FICHE
FORCER
FUMEE
INTIME
IULE
MERCI
NEFLE
NEURAL
REMUA
RITE
SAFARI
SESAME

Concours du mois

Donne la réponse
aux 2 problèmes
du professeur Hébert Luée
et tu auras la chance
de gagner l'un des 6 beaux
livres en français
Envoie le tout avant
le **30 janvier** à:

Concours du mois
Franco-Jeunesse
Le Franco
10008 - 109e Rue, pièce 201
Edmonton (Alberta)
T6J 1M4

Méli-mélo zoologique

Qui prend le téléphérique? Il y a un animal dans chaque cabine. Utilise les indices pour déterminer la position des 8 animaux. Ecris leur noms sur leur cabine.

Indices:

La chèvre est derrière l'ours.
L'éléphant est en avant de la vache.
Le renard est en avant du lapin.
La vache est la plus loin au bas de la montagne.
L'oiseau est dans la cabine #4.
L'oiseau et l'ours sont voisins.
Le renard n'est pas dans la cabine #1.
La girafe n'est pas dans la cabine #2.

Un nombre sorcier...

1. Choisis un nombre de 1 à 10.
2. Ajoute 9 à ce nombre.
3. Multiplie ta réponse par 2.
4. Enlève (soustrais) 4.
5. Divise par 2.
6. Enlève (soustrais) ton premier nombre.
7. Quelle est ta réponse?
8. Recommence avec un autre nombre...
9. Quelle est ton observation?

Le nombre sorcier est: ________

NOM et PRÉNOM: ________

âge: ________ **classe:** ________

École: ________

Adresse: ________

Nom du professeur: ________

Monsieur Bricole

Le recyclage du papier

Cette fois-ci, je propose un projet pour bricoleur déterminé ou pour jeune bricoleur et son grand assistant. Il arrive souvent que l'on jette à la poubelle des bouts de papier non utilisé. Je te suggère de les conserver. Tu pourras recycler ce papier pour en faire d'autre. Ainsi, toi aussi tu participeras à la conservation de ton environnement.

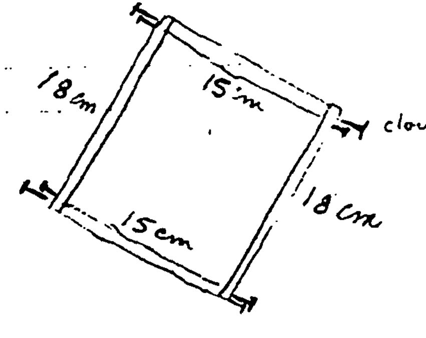
Je te suggère de bien lire les instructions avant de te lancer dans ce projet. Tu verras si tu as besoin d'un grand assistant pour réussir.

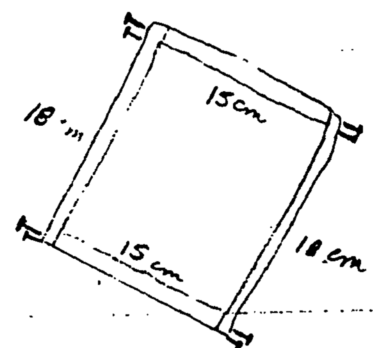
Ce bricolage se déroule en trois étapes:

1re étape: fabrication de deux cadres en bois:

LE MATÉRIEL:
- 1,52 m de languette de bois de 2 cm² (en d'autres mots un bout de bois de 1,52 mètre de long par 2 cm de largeur et 2 cm d'épaisseur)
- un morceau de moustiquaire de 18 cm de long par 15 cm de large
- quelques petits clous (16 environ)
- une égoïne ou une petite scie
- un marteau
- une agrafeuse

LA PROCÉDURE:
1. coupe la languette de bois de la façon suivante: 4 bouts de 18 cm et 4 bouts de 15 cm;
2. rassemble les morceaux de manière à former deux cadres de 18 cm de long et 19 cm de large,





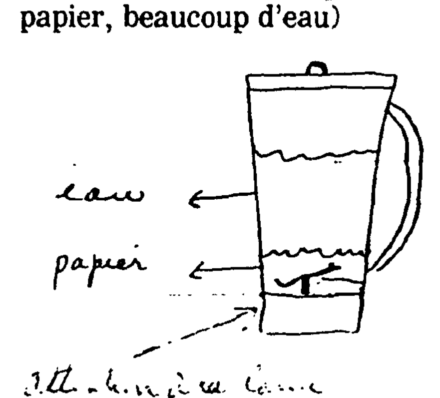
(Note: place deux clous, afin d'empêcher le bois de tourner)

3. fixe le morceau de moustiquaire sur un des cadres à l'aide de l'agrafeuse.

2e étape: fabrication de la pulpe de papier

LE MATÉRIEL:
- des retailles de papier blanc (un minimum 5 à 6 pages)
- de l'eau tiède,
- un bassin de plastique (plus grand que le cadre en bois)
- un mélangeur (Blender)

LA PROCÉDURE:
1. déchire le papier en petits morceaux d'environ 1 cm de gros,
2. laisse-le tremper au moins une heure dans l'eau tiède,
3. mets un peu de papier détrempé dans le mélangeur et remplis-le d'eau (comme l'illustration le montre: (peu de papier, beaucoup d'eau)



4. mets le mélangeur en marche environ 30-40 secondes, le temps nécessaire pour que le papier devienne en pulpe,
5. vide le mélange dans le bassin et reprends les directives 3 et 4 jusqu'à ce que tu n'aies plus de papier détrempé.

3e étape: fabrication du papier recyclé.

LE MATÉRIEL:
- une éponge
- deux morceaux de tissu absorbant (vieux linges à vaisselle)
- un fer à repasser, une planche à repasser,
- le bassin contenant le mélange de papier
- les cadres de bois
- de l'eau

LA PROCÉDURE:
1. ajoute de l'eau dans le bassin (environ 8 cm d'eau - il faut beaucoup d'eau pour obtenir du papier de qualité).
2. superpose les deux cadres, le cadre avec le moustiquaire sous le cadre vide,
3. plonge les cadres dans le bassin d'eau et bouge-les de façon à disperser la pulpe de papier,
4. retire lentement les cadres (la pulpe devrait s'être déposée sur le moustiquaire et devrait être retenue par le cadre du dessus),
5. retire le surplus d'eau avec l'éponge, et enlève le cadre du dessus,
6. étale un morceau de tissu sur la planche à repasser et place le cadre avec la pulpe à l'envers sur le tissu,
7. éponge l'eau (le papier devrait se détacher du moustiquaire),
8. place le deuxième morceau de tissu sur le papier,
9. assèche complètement en repassant avec un fer chaud (pas à la vapeur, car tu veux enlever le surplus d'eau),
10. lorsque ton tissu semble sec, retire-le et tu découvriras ton nouveau papier.

Tu peux répéter l'opération pour obtenir d'autres feuilles de papier.

Tu pourras utiliser ce papier pour écrire une lettre à un ami, pour faire un dessin et décorer ta chambre. Tu as sûrement d'autres bonnes idées. Alors, amuse-toi!

Monsieur Bricole

P.S.: N'oublie pas de tout nettoyer, car ton environnement en souffrirait!

Le courrier de Marie-Soleil

Mon rêve le plus cher

Bonjour,

Le plus grand rêve de monsieur Hébert Lué est de trouver une formule mathématique qui éliminerait toute maladie. Moi, j'ai toujours rêvé de devenir une grande pianiste.

Nous avons tous un rêve que nous aimerions réaliser. Certains aimeraient devenir de grandes vedettes de cinéma ou un futur Wayne Gretzky! D'autres désirent follement faire un voyage autour du monde, ou encore changer des sous noirs en or.

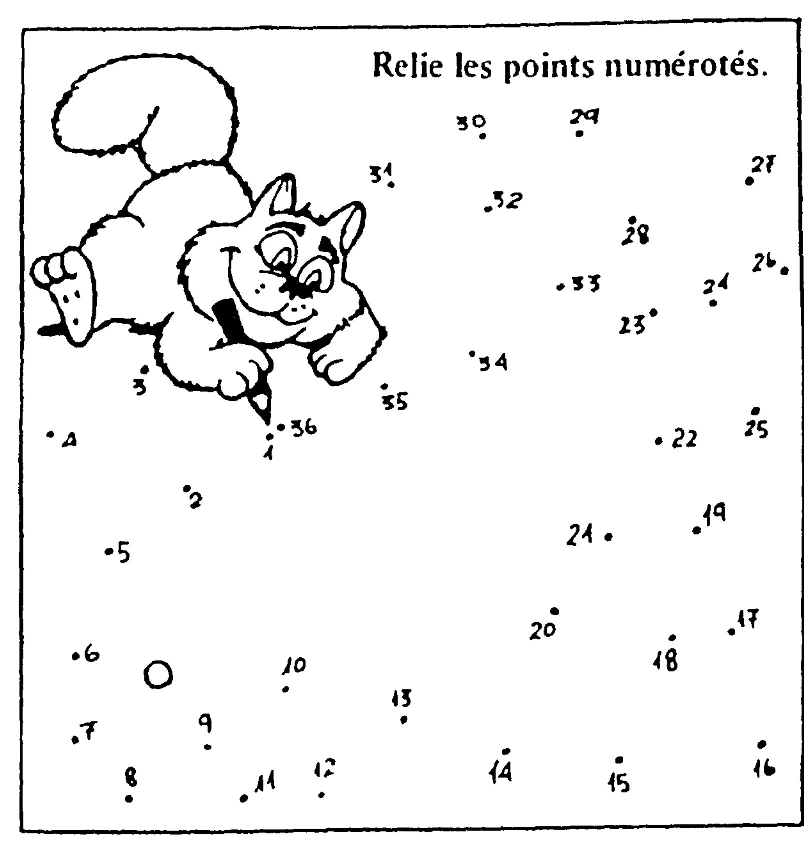
Et toi? Quel est ton plus grand rêve? Qu'est-ce qui te rendrait le plus heureux?

Écris-moi avant le **30 janvier** *et ta lettre paraîtra peut-être dans le journal du* **10 février**. *Voici mon adresse:*

COURRIER DE MARIE-SOLEIL
Le Franco
10008, 109e Rue, pièce 201
Edmonton (Alberta)
T6J 1M4

Fais de bons rêves!

Marie-Soleil

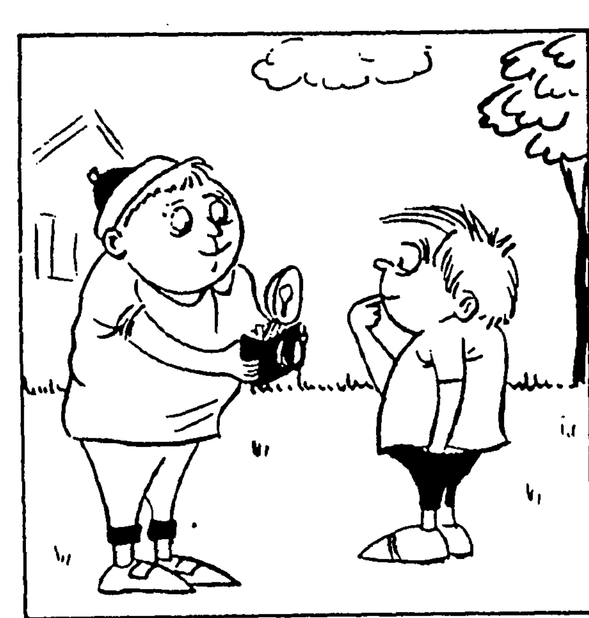


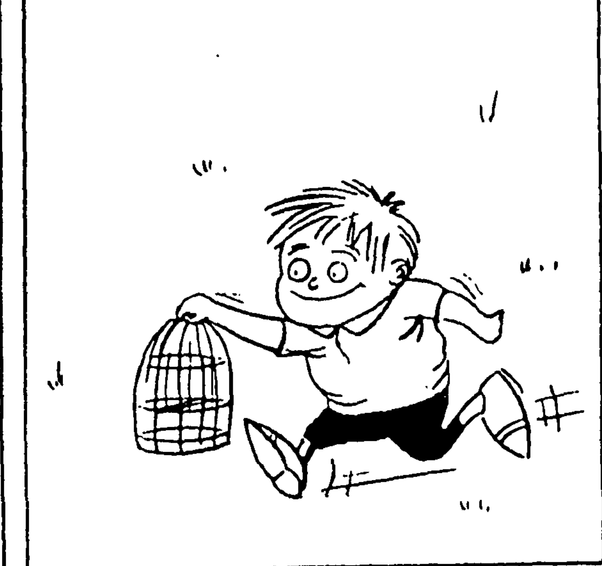
Ce cher NESTOR

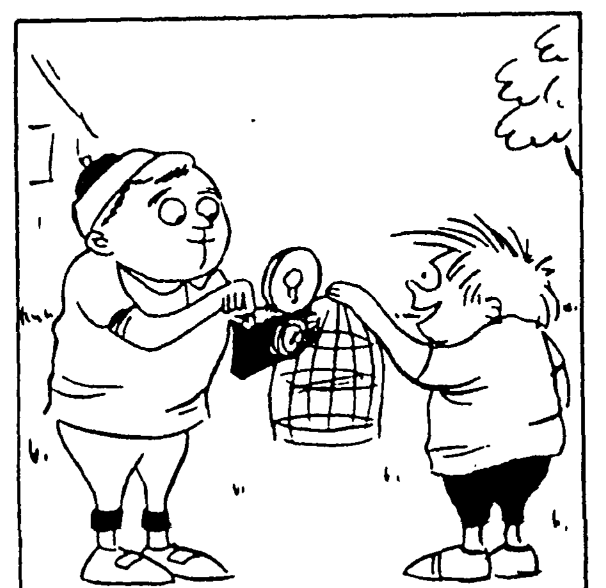


Les poteaux de la tente?
Je croyais que c'était pour faire le feu...

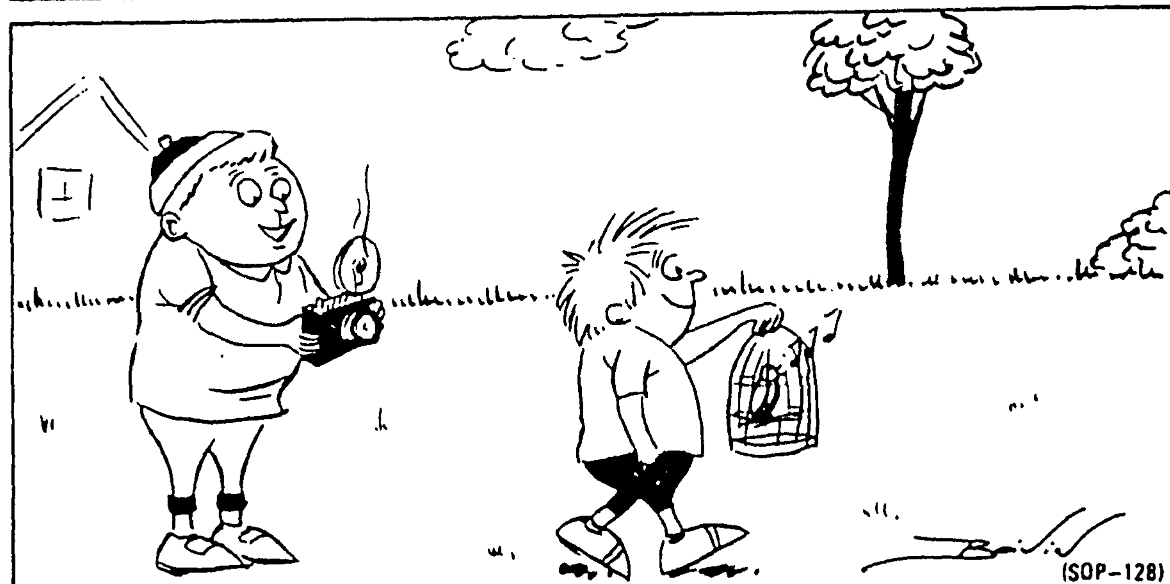
Invente une histoire pour cette bande dessinée!











Proverbes

Associer la bonne définition au bon proverbe

L'Âge
Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait.
Rép.: ________

Les métiers
C'est en forgeant qu'on devient forgeron.
Rép.: ________

Le corps
Ventre affamé n'a pas d'oreilles.
Rép.: ________

Les animaux
Le chat parti, les souris dansent
Rép.: ________

L'honnêteté
Chose promise, chose due
Rép.: ________

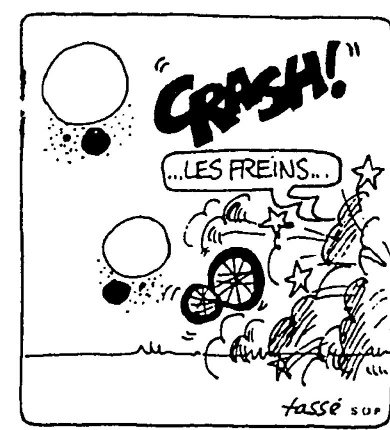
L'amour
Qui aime bient châtie bien
Rép.: ________

Le courage
À coeur vaillant rien d'impossible.
Rép.: ________

1. La personne qui a faim est sourde à toute parole.
2. On est obligé de faire ce qu'on a promis.
3. Avec du courage, on vient à bout de tout.
4. Les jeunes manquent d'expérience, les vieillards de force.
5. À force de s'exercer à une chose, on y devient habile.
6. Quand les maîtres ou les chefs sont absents, les écoliers ou les travailleurs profitent de leur liberté.
7. Un amour véritable est celui qui ne craint pas d'user d'une sage sévérité.



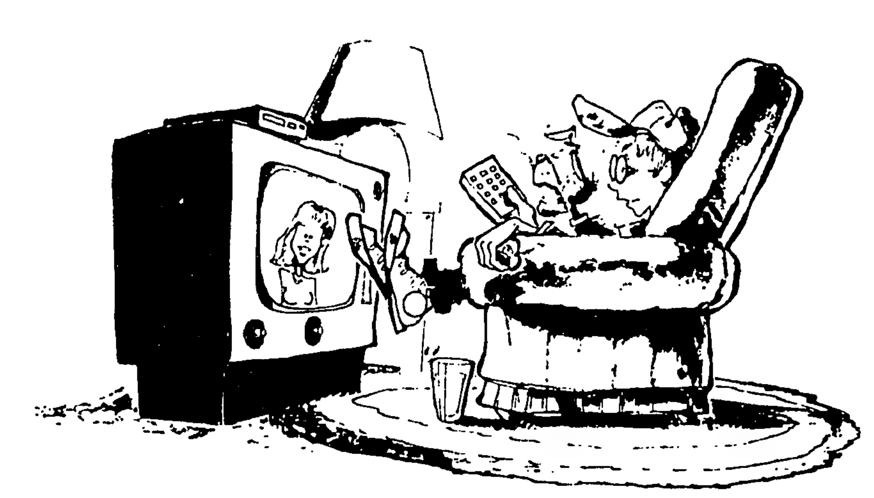




Solutions aux proverbes du 9 décembre 1988

Nom du proverbe	réponse
Le temps	2
Les animaux	4
La nature	5
L'argent	1
La nourriture	3
Les voyages	7
Le corps	6

ÉMISSIONS POUR LES JEUNES À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE DE RADIO-CANADA



Le Grand Remous

le mercredi à 20 h 00
du 4 janvier au 29 mars 1989
ÂGE: 13 à 18 ans

Le nouveau téléroman écrit par Mia Riddez, Le Grand Remous, nous fera suivre l'évolution d'une famille terrienne, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, principalement à travers le personnage de Jean-Marie Froment, fils de bûcheron qui, à force de détermination, est devenu un prospère industriel.

On découvrira donc une foule de personnages aux personnalités contrastées. Entre autres: Jean-Marie (Normand D'Amour), bien décidé à faire son chemin dans la vie. Son père Elzéar (Gilles Renaud), qui aime beaucoup ses enfants mais qui croit qu'il faut les traiter sévèrement pour qu'ils soient mieux armés face à la vie. Sa mère, Thérèse (Louise Turcot) est une femme forte et courageuse qui a dû élever ses enfants seule. L'aîné des enfants, Hector (Éric Cabana) suivra les traces de son père qui le domine complètement... et bien d'autres.

C'est donc en quelque sorte une vaste saga bien de chez-nous qui est ici racontée, dans laquelle un homme s'est fait par lui-même devient un acteur et un témoin exemplaire des transformations de la société québécoise de 1946 aux années 1980.

Aventures à travers le monde

le samedi à 10 h 30
du 10 décembre 1988 au 4 mars 1989
ÂGE: 10 à 12 ans

Treize pays membres de l'Union européenne de Radiodiffusion dont le Japon, les États-Unis, l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie, la Suède et le Canada, ont unis leurs efforts pour produire cette intéressante série de 13 films. Chaque semaine, un pays différent proposera une aventure originale mettant en scène des jeunes âgés de 10 à 12 ans. Ça promet!

Lucky Luke

le dimanche à 08 h 30
du 1er janvier au 26 mars 1989
ÂGE: 3 à 8 ans

Quel plaisir ce sera pour les enfants de tout âge de suivre les aventures des célèbres héros de la bande dessinée de Morris et Goscinny. Le combat sans répit que mène l'homme qui tire plus vite que son ombre pour neutralier les impitoyables Dalton, heureusement toujours plus bêtes que méchants.

AUX BEAUX DIMANCHES

le dimanche à 20 h 30
ÂGE: 13 à 18 ans (Famille)

Jean de Florette le 12 février 1989

Montand, Depardieu, des noms magiques du cinéma français, dominent la distribution de cette somptueuse adaptation de l'oeuvre de Marcel Pagnol, réalisée en 1986 par Claude Berri. Voulant faire fortune avec la culture des oeillets, un paysan, Ugolin, veut à tout prix s'emparer de la terre de son voisin sur laquelle est située la source indispensable à la réussite du projet. À la mort du voisin, il découvre avec stupeur que celui-ci a un héritier, Jean de Florette, un bossu qui arrive de la ville avec sa famille, résolu à faire fructifier sa terre. Ugolin et son oncle César décident donc de boucher la source pour le forcer à renoncer.

Manon des sources le 19 février 1989

Cette suite du précédent film nous amène quelques années plus tard. Ugolin et César ont pu arriver à leurs fins et cultivent des oeillets avec profit, mais non sans remords, d'autant plus qu'Ugolin s'est épris de Manon, la fille de Jean de Florette qui vit seule dans la montagne. Celle-ci, qui sait que les manoeuvres des deux compères ont précipité la mort de son père, leur voue une haine sans merci et guette l'occasion de se venger. Ainsi se posent les bases d'un mélodrame, encore une fois magnifiquement filmé, où l'eau représente plus que jamais la suprême richesse, la vie même.

LES PETITES DÉBROUILLARDS

L'eau emprisonnée

par le professeur Scientifix

Kim a toute une collection de bouteilles dans sa chambre à coucher : des petites, des grosses, des carrées... Elle s'en sert quelquefois pour faire des expériences. C'est d'ailleurs elle qui m'a suggéré celle que je vous propose aujourd'hui. Pour la réaliser vous aurez besoin, bien sûr, d'une bouteille.

Avec un élastique, fixez solidement un morceau de moustiquaire (toile de métal ou de nylon) sur le goulot. Rendez-vous au lavabo et emplissez la bouteille. Puis, d'un geste brusque, renversez-la. Surprise : l'eau ne s'écoule pas!

L'eau reste emprisonnée dans la bouteille parce qu'elle est retenue par le grillage. Comment est-ce possible ? Le moustiquaire n'est-il pas plein de petits trous ? Examinons la question de plus près.

Imaginez que vous êtes minuscule, si minuscule que vous vous perdez dans une goutte d'eau. Autour de vous, vous apercevez des millions de petites particules : ce sont des molécules d'eau. Ces molécules sont tellement serrées les unes contre les autres qu'elles forment, en surface, une mince membrane. Les mailles du moustiquaire renforcent cette membrane : l'eau ne peut donc pas s'échapper.

La membrane est assez forte pour supporter une aiguille. Prenez un bol d'eau, et déposez-y une petite aiguille à coudre. Si vous êtes très attentif, vous verrez même la surface de l'eau se creuser, comme un coussin, sous le poids de l'objet.





Parlons... AGRICULTURE

• Le CN aide les producteurs céréaliers

Objectif: relier l'Ouest aux marchés céréaliers mondiaux

Le CN aide les producteurs céréaliers à soutenir la concurrence sur un marché mondial en pleine évolution.

"Parmi les grands pays exportateurs de céréales, il n'y a qu'au Canada où les fermiers sont aussi éloignés de leur marché. En moyenne, plus de 900 milles les séparent des ports, et le chemin de fer constitue leur seul lien avec les clients", précise Rick Boyd, vice-président adjoint responsable du groupe commercial des Produits céréaliers du CN.

"Dans un tel contexte, le CN se doit de donner sa pleine mesure pour permettre aux producteurs canadiens de tirer leur épingle du jeu sur un marché mondial hautement concurrentiel."

"En outre, poursuit M. Boyd, la vie de l'Ouest est inextricablement liée à la culture, à l'exploitation et au transport des céréales. Plus qu'une simple activité commerciale, cette industrie est pour plusieurs un facteur déterminant des structures sociales, de la vitalité et de la prospérité de cette région."



RICK BOYD

Si le chemin de fer est important pour les producteurs de céréales et pour l'économie des Prairies, le succès de cette industrie céréalière, qui génère annuellement des revenus de 5 milliards de dollars, est tout aussi vital pour le chemin de fer.

Ils sont plus de 140 000 fermiers à exploiter 575 000 kilomètres carrés de terres fertiles. Plus de 1 800 silos parsèment le territoire des Prairies. De nombreuses industries dans les domaines minier, pétrochimique, manufacturier et, bien entendu, dans celui du transport, sont tributaires de ce secteur.

Les céréales sont le principal produit transporté par le CN qui en a acheminé, l'an dernier, 21,2 millions de tonnes, dont 18 millions en provenance de l'Ouest canadien.

Elles représentent 19 pour cent des recettes tirées de l'exploitation de l'ensemble du réseau du CN et 30 pour cent des recettes générées par l'Ouest canadien. Le CN a enregistré l'an dernier des recettes céréalières de l'ordre de 680 millions de dollars.

Parmi les 20 plus gros clients du CN, cinq sont des compagnies céréalières, dont la Saskatchewan Wheat Pool et l'Alberta Wheat Pool qui se classent respectivement au premier et au troisième rangs.

Le CN dessert 840 silos dans 650 localités, sans compter les fermiers qui commandent et chargent eux-mêmes leurs wagons. Il achemine vers les installations de chargement en vrac de quatre ports de l'Ouest près de 50 types et qualités de grains de l'Ouest.

La clé du succès réside dans la qualité du service. C'est pourquoi le groupe commercial des Produits céréaliers a été le premier au CN à s'éloigner du siège social à Montréal pour se rapprocher de son marché. Il est situé à Winnipeg où se trouvent également la Commission canadienne du blé, l'Office de transport du grain ainsi que la majorité des grands exploitants de silos à céréales.

"Depuis Winnipeg, nous pouvons entretenir des rapports plus étroits avec nos clients, poursuit M. Boyd. Le système de manutention et de transport des céréales fait appel à de nombreux intervenants ce qui le rend fort complexe. Son fonctionnement repose essentiellement sur une bonne planification et une étroite collaboration entre tous les membres de l'industrie."

Cette collaboration est d'autant plus primordiale que l'industrie céréalière est, en raison de son grand impact économique, un secteur fortement réglementé. Elle joue, en outre, un rôle déterminant dans les Prairies.

De plus, la volatilité des marchés céréaliers a rendu encore plus impérieuse la nécessité d'une plus grande efficacité. Très souvent, les ventes se réalisent à très brève échéance, car le Canada offre aujourd'hui ses produits à plus de 70 pays sur ce qu'il est convenu d'appeler un marché à court terme.

"Le CN se doit donc d'être plus efficace et plus fiable que jamais pour faire face aux variations de mouvements", précise M. Boyd.

Cette quête d'une plus grande productivité a donné lieu à plusieurs initiatives. La plus notable est l'adoption de tarifs d'incitation qui sont entrés en vigueur durant l'année récolte 1987-1988. Ce programme encourage les expéditeurs à adopter un mode de fonctionnement qui permet au CN d'être plus efficace.

Une autre initiative un peu moins connue mais aux résultats plus immédiats consiste à réserver certaines lignes à certains types de wagons. Le CN a des voies de diverses capacités et des wagons de diverses dimensions.

"Nous nous efforçons de trier les wagons en fonction de la capacité des voies. En raison des contraintes imposées par les installations portuaires, ce n'est pas toujours possible . . . cela complique quelque peu notre exploitation, mais la rend plus efficace", déclare M. Boyd.

(suite à la page 14...)

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

CONFÉRENCE-CAUSERIE ET SPECTACLE
Thème: «Condition féminine/condition masculine
anciennes valeurs/nouvelles valeurs»

PROFESSEURE LOUISE MARCHAND
Auditorium de la Faculté Saint-Jean
Le mardi 17 janvier 1989, à 19 h 15
(entrée gratuite)

Dans le cadre de la série de 1988-1989, la Faculté Saint-Jean présente une conférence de **Madame Louise Marchand, professeure agrégée au département de psycho-pédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal.**

Mme Gamila Morcos, professeure de lettres à la Faculté Saint-Jean, dirigera ensuite une discussion entre Madame Marchand et les membres d'une tribune libre composée de:

M. Michel Charron, annonceur à Radio-Canada
M. Laurence Fedigan, professeur adjoint en sciences humaines à la Faculté Saint-Jean
Mme Chantal Saint-Pierre, présidente du réseau national d'Action Éducation Femmes
Mme France Savard, conseillère en ressources humaines
Mme Elda Savoie, représentante du Comité Femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

La conférence-causerie sera suivie d'un court spectacle présenté par **Térez Montcalm**, auteure-compositeure-interpète de jazz rock, et un vin d'honneur clôturera l'événement.

Ne manquez pas l'occasion de trouver réponse à vos questions personnelles et de passer une soirée agréable.

Renseignements: (403) 468-1582

Cet événement est rendu possible grâce à la collaboration de l'Agence Détour, du Bureau du Québec à Edmonton, de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et de la Société Radio-Canada.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1988-59. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 20 février 1989, au Ramada Renaissance Hotel, 405, 20e Rue Est, Saskatoon (Sask.), afin d'étudier les demandes énumérées ci-après. Le Conseil désire informer tous les participants qu'il pourra se référer au document intitulé «Collecte de données sur la télédistribution, 1988» et, plus spécifiquement à l'article 6, «Renseignements sur la programmation communautaire», au cours de l'audition d'une demande de renouvellement de licence de câblodistribution. La «Collecte de données sur la télédistribution, 1988» sera déposée au dossier d'examen public. 101. Edmonton, (Alta.) Demande (881070700) présentée par **SUNWAPTA BROADCASTING LIMITED**, C.P. 5030, Station E, Edmonton (Alta.), T5P 4C2, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRN Edmonton qui expire le 31 mars 1989. Examen de la demande: 18520 ch. Stony Plain, Edmonton. 102. EDMONTON, CAMROSE, (Alta.), and KAMLOOPS, (C.-B.) Demandes (882174600, 882172000, 882173800) présentées par **CFCW LTD.** titulaire de CKRA-FM Edmonton, CFCW Camrose et CHRK-FM Kamloops, en vue d'obtenir l'approbation de transférer le contrôle effectif de la titulaire par le transfert de 17 999 (90 %) actions ordinaires votantes de classe «A» détenues par la CFCW Radio Ltd. qui est contrôlée par Harold J. Yerxa de Camrose (Alberta) et 2 001 (10 %) actions ordinaires votantes de classe «A» détenues par Warren H. Holte à la Newcap Broadcasting Limited, titulaire de CFDR Dartmouth et de CFRQ-FM Halifax (N.-É.). La Newcap Broadcasting Limited est détenue et contrôlée à 100 % par la Newfoundland Capital Corporation Limited, qui détient également 94,1 % de la Northumberland Broadcasting Company Limited, titulaire de CHIN Charlottetown (I.P.-É.) Examen des demandes: 4752, 99e Rue, Edmonton, T6E 5H5; 6220, 48e Ave., Camrose; 220, 4e Ave., Kamloops.

LES INTERVENANTS QUI DÉSIRENT PRÉSENTER VERBALEMENT, EN FRANÇAIS, LEUR POINT DE VUE AU COURS DE L'AUDIENCE SONT PRIÉS D'EN AVISER LE CONSEIL AFIN DE LUI PERMETTRE DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consulté au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C.: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C. Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **31 janvier 1989.** Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027; ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983-6306.

Canadä

Objectif...

(...suite de la page 13)

Des gains de productivité ont également pu être réalisés grâce à l'amélioration de la conception du service de trains céréaliers, l'établissement d'un réseau de distribution des wagons vides et la mise au point d'un modèle informatique pour la répartition des wagons.

"Les changements ne sont jamais simples, ajoute M. Boyd, mais les années 80 nous aurons enseigné à tous — fermiers, compagnies céréalières et chemins de fer — l'importance d'une plus grande efficacité.

Carrières et professions



Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

RECHERCHONS
un coordonnateur(trice)
et six moniteurs(trices)

pour son programme d'immersion française à Rimouski, Québec. Expérience pertinente, connaissance approfondie du français, disponibilité pendant sept semaines, du 8 mai au 23 juin 1989

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **25 janvier** à: **Michel Landry**
8406 rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton, Alberta T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582

L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.



L'A.C.F.A. régionale de Calgary

est à la recherche
d'un(e) agent(e) de développement communautaire

FONCTIONS PRINCIPALES:

- Assurer un contact efficace entre l'A.C.F.A. régionale et les différents organismes régionaux et les autres bureaux de l'A.C.F.A.
- Informer et sensibiliser les membres de la régionale sur les droits des francophones.
- Travailler avec les organismes et institutions francophones de la région.
- Encourager, appuyer et promouvoir des initiatives d'organisation et de participation aux fins de développement global de la communauté.
- Aider les différents comités de la régionale à s'organiser.
- Assurer la réalisation de la programmation avec l'aide des membres de l'Exécutif et des membres des comités.
- Aider les bénévoles dans l'identification des besoins de la région et le choix d'orientations et de solutions relatives aux obstacles et aux causes de fond.
- Aider les bénévoles de la communauté à développer et à maintenir des contacts avec des personnes ressources.
- Voir au bon fonctionnement du bureau.

QUALITÉS REQUISES:

- Connaissance de la langue française et de la langue anglaise écrites et parlées.
- Capacité de travailler en équipe
- Expérience en animation, administration et planification
- Flexibilité au niveau de l'horaire de travail
- Diplôme universitaire en sciences humaines ou expérience équivalente.
- Capacité de diriger le personnel et d'assumer les responsabilités inhérentes.
- Connaissances de la communauté francophone de Calgary

SALAIRE: selon compétences

BÉNÉFICES MARGINAUX: selon les normes de l'A.C.F.A. provinciale.

DATE LIMITE POUR RECEVOIR LES CURRICULUM VITAE: le 27 janvier 1988

ENTRÉE EN FONCTION: le 13 février 1988

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Madame Claire Dorion Chapman
Agente de développement communautaire
A.C.F.A. régionale de Calgary
305, 902 - 11e Avenue Sud-Ouest
Calgary, Alberta
T2R 0E7



Le CN dessert 840 silos primaires.

Au cours des dernières années, nous avons acheminé des tonnages records de céréales de façon plus efficace que jamais. Mais nous devons faire encore mieux si nous voulons que l'industrie céréalière demeure concurrentielle sur le marché mondial."

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

• Selon une enquête linguistique

L'assimilation continue de faire des ravages hors Québec

OTTAWA (APF) - Seulement 44 pour 100 des francophones âgés de 15 ans et plus demeurant à l'extérieur du Québec, sont plus à l'aise en utilisant le français comme langue principale de communication. Un pourcentage effarant de 33 pour 100 de francophones hors Québec avouent être plus à l'aise en utilisant la langue anglaise, alors que 22 pour 100 sont aussi à l'aise dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Selon une enquête linguistique de Statistique Canada dont les résultats préliminaires ont été dévoilés en ce début d'année, 851 000 Canadiens de l'extérieur du Québec âgés de 15 ans et plus sont de langue maternelle française. De ce nombre, 376 000 sont plus à l'aise dans leur langue maternelle, 285 000 disent être plus à l'aise en utilisant l'anglais, et 188 000 utilisent indistinctement le français ou l'anglais comme langue de communication.

L'enquête révèle aussi que 88 pour 100 des Canadiens de l'extérieur du Québec ont l'anglais pour langue principale, contre seulement 3 pour 100 le français. Vingt ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, seulement deux pour 100 de la population canadienne, tant au Québec qu'à l'extérieur, se dit aussi à l'aise en anglais qu'en français.

Dans les neuf autres provinces, 99 pour 100 de la population peut parler l'anglais contre 14 pour 100 le français. Neuf adultes de langue maternelle française sur dix hors Québec parlent l'anglais, alors que 10 pour 100 des adultes de langue maternelle anglaise indiquent avoir une bonne capacité de parler le français.

Au Québec, la langue anglaise ne se porte pas trop mal malgré tout ce qui s'écrit et se dit sur le sujet depuis quelque temps, à la faveur du débat linguistique.

Alors que 84 pour 100 de la population québécoise de 15 ans et plus a le français comme langue principale, 10 pour 100 ont l'anglais (contre 3 pour 100 le français hors Québec).

Presque la moitié des Québécois (49 pour 100) disent avoir une bonne capacité de parler l'anglais (10 pour 100 des anglophones hors Québec disent avoir une bonne capacité de parler le français).

Quatre adultes de langue maternelle française sur dix au Québec déclarent pouvoir parler l'anglais, alors qu'il y a encore 40 pour 100 de Québécois de langue maternelle anglaise qui ne peuvent pas parler le français au Québec.

L'enquête a été réalisée à l'automne de 1986 dans les dix provinces canadiennes, sur un échantillon de 16 390 personnes âgées de 15 ans et plus. Le pourcentage d'erreurs est très faible puisque habituellement, l'échantillonnage pour ce genre d'enquête varie entre 1 000 et 2 000 personnes.

Des statistiques plus détaillées portant par exemple sur la langue d'enseignement, la langue de travail, et la langue d'écoute à la télévision, seront dévoilées plus tard cette année.



Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Une courtoisie de AGT — ***La ligne des Bonnes Nouvelles***

Saint-Paul

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter.

Fort McMurray

L'A.C.F.A. DE FORT McMURRAY est à la recherche de bénévoles intéressés à aider des gens à remplir leur déclaration d'impôt. Si votre déclaration vous cause des maux de tête et si vous voulez aider d'autres personnes à remplir leur déclaration, présentez-vous à l'A.C.F.A. de Fort McMurray, le 2 février 1989 de 18 h 30 à 22 h 30. Claire Dallaire de Revenu Canada Impôt agira comme personne-ressource tout au cours de cette session. Pour plus d'information, appeler au 791-7700.
(02-03)

Morinville/Legal

VERS DES HORIZONS NOUVEAUX. La femme canadienne de 1870 à 1940. Le Musée Héritage Museum de Saint-Albert vous présente, du 3 janvier au 26 février, une exposition des Archives publiques du Canada, qui décrit l'existence des femmes qui deviennent adultes vers 1890. On y décrit la vie publique et privée de cette génération de femmes qui s'organisent et luttent pour être considérée comme des personnes à part entière. Cette exposition présente un ensemble de documents sur des femmes canadiennes de toutes les classes sociales et de diverses origines ethniques. Parmi les documents choisis, figurent un album de mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie et les confessions d'une paysanne qui a tué son mari trop cruel. Cette exposition se tient du mardi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. Pour de plus amples détails, veuillez composer le 459-1528.
(03-03)

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.
(89-05-01)

«Échange de Cartes d'Affaires» le 18 janvier de 17h00 à 19h30. Lieu à déterminer. Pour info: Richard au 423-5547.
(01-20)

Assemblée de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb au Centre des Chevaliers (10140- 119 rue). Le 23 janvier à 19h30 et pour info: Hector au 470-0882.
(01-20)

Réunion du Conseil Exécutif de FJA à Edmonton le 28 janvier. Pour info: Pierre au 469-1344.
(02-02)

Immigrants francophones, Néo-Canadiens, Attention: Que vous appeliez au nom de votre association ethno-culturelle ou que vous appeliez à titre individuel, en tant que membre de la francophonie mondiale, la section régionale d'Edmonton de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta est très intéressé à vous entendre. Demander Evelyne au 469-4401.
(01-27)

COURS PRÉNATALS en français, le Comité Femmes de l'A.C.F.A régionale d'Edmonton, en collaboration avec l'Éducation permanente, offrira des cours prénatals en français à partir du mois de février 1989. Pour info.: 469-4401.
(02-03)

À LA FAMILLE LAMBERT. J'ai présentement en ma possession des documents relatifs au mariage de Oscar Léon LAMBERT (né à Berlin, New Hampshire, vers 1913), célébré le 23 juillet 1935 à Brattleboro, dans l'État du Vermont. À cette époque, M. LAMBERT était «agent de grain» à Cadillac, en Saskatchewan, et son épouse résidait tout probablement à Frenchville. Ils se seraient établis à Edmonton quelques années plus tard. Tout descendant, parent ou ami de la famille est invité à communiquer avec le soussigné, au 10977, 135e Rue, Edmonton, Alberta, T5M 1K3. Richard Lapointe
(02-03)

BADMINTON, après une petite pause pour le temps des fêtes... Le badminton libre se poursuit tous les mercredis de 19 h à 22 h, au gymnase de Maurice-Lavallée du 11 janvier au 24 mai 1989. Cette activité est gratuite. Bienvenus à tous.
(02-24)

QUELLE EST LA MEILLEURE FAÇON d'atteindre un niveau supérieur de bilinguisme pour un jeune francophone vivant en situation minoritaire? L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a réalisé une cassette-vidéo dans laquelle des parents francophones et anglophones témoignent des différents facteurs qui ont motivé leur choix. Pour visionner cette cassette-vidéo sans aucun frais: demander Evelyne au 469-4401.
(02-10)

Calgary

RENDEZ-VOUS À L'ÉVENTAIL... des services en français, le samedi 14 janvier 1989 de 13h à 16h Au centre de l'Éducation permanente (332- 6e Avenue S.E. (AVC). Venez rencontrer personnellement les représentants des différents organismes, des services gouvernementaux et des entreprises privées. Pour distraire les enfants accompagnant les parents, nous présenteront de 14h à 15h, à l'auditorium de l'Alberta Vocational Centre la pièce «Pierre et le loup» (mimée avec narration) L'entrée est libre.
(01-20)

L'A.C.F.A. régionale ouvre grandes ses portes à ses membres, aux bénévoles, aux francophones et francophiles de Calgary le 21 janvier prochain de 13:00 à 16:00. Profitez de l'occaison pour venir rencontrer les membres du Conseil d'administration, les employés, ainsi que les bénévoles de différents comités de l'A.C.F.A. Ça bouge à l'A.C.F.A. Venez nous voir! #local 305, 902 - 11e Avenue S.O., tél.: 228-4095. Bienvenue à tous et à toutes!
(01 27)

AIMEZ-VOUS LES DÉBATS? Si oui, nous avons quelque chose pour vous. La société des débats de l'école Memorial Senior High school de Calgary est à la recherche d'une soixantaine de juges bilingues et bénévoles, disponibles lors de la JOURNÉE DES DÉBATS, le 11 février 1988. Pour être juge, il faut être bilingue et disponible le 11 février 1989. Une session de formation sera offerte aux nouveaux juges. Pour vous inscrire et pour plus d'informations, communiquer avec l'A.C.F.A. régionale de Calgary au 228-4095.
(02-03)

LE COMITÉ FEMMES vous invite à visionner une série de vidéos dont le premier s'intitule «Les filles du Roy». Soyez au rendez-vous tous les mercredis à 19 h 00, du 25 janvier au 22 février, à l'adresse suivante: Centre de l'Éducation permanente (AVC), 332 - 6e Avenue S.E. à Calgary.
(01 27)



Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Les fonds du marché monétaire: un excellent véhicule à court terme

Un des petits mystères du domaine des placements, c'est pourquoi les Canadiens ne sont-ils pas plus nombreux à investir dans les fonds de marché monétaire?

On estime que moins de 120 000 Canadiens ont investi dans un fonds de marché monétaire, alors que plus de seize millions d'Américains pratiquent avec enthousiasme ce genre de placements. En terme de dollars, cela signifie que l'actif des 46 fonds de marché monétaire du Canada se monte à 1,6 milliards de dollars alors que pour les 400 fonds environ des États-Unis, il atteint plus de 255 $ milliards.

Ce type de fonds de placement offre des avantages appréciables aux épargnants et aux investisseurs voulant obtenir un bon rendement tout en minimisant les risques et en gardant facilement accès à leur argent.

Un fonds de marché monétaire met en commun les contributions de tous ses clients afin d'investir l'argent dans des produits financiers offrant peu de risques: bons du Trésor du gouvernement fédéral et effets financiers par exemple. Ces titres sont émis par les gouvernements et les grandes sociétés qui doivent emprunter de l'argent à court terme. Pour attirer des fonds, les emprunteurs offrent un taux d'intérêt plus élevé que ce que rapportent les comptes à intérêts des banques.

La lutte la plus serrée se livre avec le taux d'intérêt des certificats de dépôt à terme offerts par les banques. Vous n'avez toutefois pas immédiatement accès à votre argent puisqu'il est immobilisé pour toute la «période» couverte par le certificat. Par contre, il ne vous faut que deux jours ouvrables pour retirer une partie ou même la totalité de votre argent d'un fonds de marché monétaire.

Les facilités de retrait sont encore plus grandes pour certains fonds qui offrent un privilège de chèques. En règle générale, vous devez disposer de 10 000 $ ou plus dans le fonds pour bénéficier de ce service, mais en revanche, vous avez immédiatement accès à votre argent. Le fonds honore votre chèque et votre compte est débité du montant correspondant.

Dès que vous avez investi dans un fonds de marché monétaire, votre argent travaille continuellement pour vous. Les intérêts qui vous reviennent, proportionnellement à votre part de la totalité des investissements, sont attribués chaque jour puis composés chaque mois. À long terme, l'effet des intérêts composés est spectaculaire: chaque mois, les intérêts gagnés servent automatiquement à l'achat de parts supplémentaires du fonds de marché monétaire, qui, à leur tour, deviennent productrices d'intérêts.

Un autre avantage, très utile, de ce genre de fonds, c'est que vous pouvez trouver dans vos investissements, à condition qu'ils dépassent 10 000 $, une source régulière de revenu. Vous pouvez demander que l'intérêt mensuel gagné par votre compte vous soit payé régulièrement.

Cette chronique est une commandite de...



Construction d'une piste à l'aéroport de North Strathcona

EDMONTON - M. Walter Van De Walle, député (St-Albert), a annoncé le 20 décembre dernier au nom du ministre des Transports, M. Benoît Bouchard, que le gouvernement fédéral versera 900 000 $ au comté de Strathcona pour la construction d'une piste asphaltée de 900 mètres, dans la partie Nord du comté.

La piste qui sera construite près du village de Josephburg, à 30 kilomètres au Sud-Est d'Edmonton, remplacera la piste de Boychuk.

La nouvelle piste sera utilisée par les villes de Fort Saskatchewan, de Bruderheim et de Lamont.

Ce versement est accordé en vertu du programme d'aide financière de Transports Canada aux aéroports locaux et locaux-commerciaux.



Walter Van de Walle

Office national de l'énergie

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Esso Ressources Canada Limitée
et
Shell Canada Limitée
Exportations de gaz du delta du Mackenzie

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience afin d'instruire des demandes en date du 21 septembre 1988, présentées par Esso Ressources Canada Limitée ("Esso") et Shell Canada Limitée ("Shell") (désignées sous le nom collectif "les demandeurs"), en vue d'obtenir, en vertu de la Partie VI de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, des licences ayant pour effet d'autoriser l'exportation, aux États-Unis, de gaz naturel provenant du delta du Mackenzie. Les licences viseraient une période de vingt ans commençant en novembre 1996.

Esso se propose d'exporter 144 milliards de mètres cubes (5,1 billions de pieds cubes) et Shell, 25 milliards de mètres cubes (0,9 billion de pieds cubes) de gaz naturel provenant des réserves du delta du Mackenzie.

L'audience des demandes de licences d'exportation sera publique et se tiendra pour déterminer si les licences devraient être accordées et, dans l'affirmative, quelles devraient en être les modalités.

Si des licences d'exportation sont accordées, un pipeline devra être construit. Avant qu'un tel pipeline puisse être construit, une autre demande devra être présentée à l'Office pour l'obtention d'un certificat autorisant la construction et l'exploitation du pipeline. L'Office tiendrait alors une autre audience pour l'examen de la demande de certificat. À cette audience, il étudierait toutes les questions économiques, techniques, environnementales et socio-économiques relatives au pipeline et prendrait des décisions sur ces questions.

Néanmoins, dans l'audience actuelle, afin d'établir à sa satisfaction si les exportations proposées sont conformes à l'intérêt public, l'Office étudiera tous les sujets d'intérêt public pertinents, y compris la question générale du coût de transport du gaz du delta du Mackenzie vers le marché.

L'audience publique commencera le lundi 10 avril 1989, à 13 heures, heure locale, à la salle d'audience de l'Office, au 473 de la rue Albert, à Ottawa, en Ontario. Durant la session d'Ottawa, l'Office entendra la preuve des demandeurs et la preuve des intervenants qui ont choisi, dans leur intervention, d'être entendus à Ottawa.

L'audience se poursuivra à la salle Banquet du Finto Motor Inn, à Inuvik, Territoires du Nord-Ouest, le mardi 18 avril 1989. À Inuvik, les demandeurs présenteront leurs témoins, lesquels répondront aux questions des intervenants qui ont choisi, dans leur intervention, d'être entendus à Inuvik, et l'Office entendra également les opinions de ces intervenants.

L'audience reprendra à Ottawa le lundi 24 avril 1989, s'il y a lieu.

À l'audience, l'Office utilisera la "Méthode d'intervention en fonction des plaintes" qu'il a adoptée en juillet 1987 dans ses **Motifs de décision relative à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel.** Cette méthode permet à des utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à un projet d'exportation en faisant valoir qu'ils ne peuvent se procurer des approvisionnements additionnels en gaz naturel en vertu de contrats dont les modalités, notamment le prix, seraient semblables à celles du projet d'exportation.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier copie aux demandeurs, aux adresses suivantes :

Mr. P.M. Nettleton
Regulatory Affairs Advisor
Esso Resources Canada Limited
237 - 4th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 0H6
Telephone: (403) 237-3525
Telecopier: (403) 237-2197
Telex: 038-24534

E.S. Decter, Counsel
Shell Canada Limited
Pièce 2457
400 - 4th Avenue S.W.
P.O. Box 100, Station "M"
Calgary, Alberta T2P 2H5
Telephone: (403) 232-3732
Telecopier: (403) 232-4734
Telex: 038-24792

et à l'avocat des demandeurs,
Dennis G. Hart, Q.C.
Macleod Dixon
1500 Home Tower
324 - 8th Avenus S.W.
Calgary, Alberta T2P 2Z2
Telephone: (403) 267-8222
Telecopier: (403) 264-5973
Telex: 038-825503

Les intervenants doivent également déposer, pour examen public, copies de leurs documents d'intervention aux endroits publics suivants :

Bibliothèque publique de Yellowknife
Boîte 694
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2N5
À l'attention de Lynn Calon, bibliothécaire int.

Bibliothèque publique de Whitehorse
B.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
À l'attention de Jim Connell



Bibliothèque Centennial
Boîte 1640
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
À l'attention de Kim Ullyot

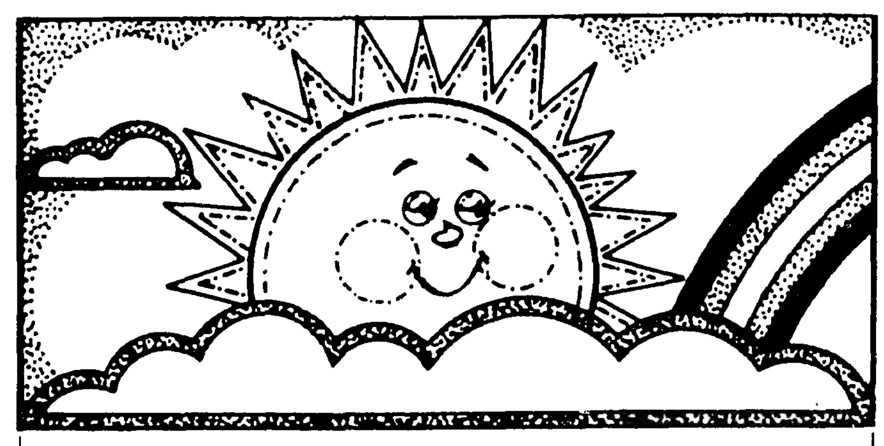
Les demandeurs fourniront une copie de leurs demandes à chaque intervenant.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le mercredi 25 janvier 1989. La Secrétaire publiera alors une liste des intervenants.

Quiconque désire faire des commentaires sur les demandes doit les envoyer, par écrit, à la Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie aux demandeurs, au plus tard le lundi 13 mars 1989.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, relativement à la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-10-88) ou à l'**Ébauche révisée des Règles de pratique et de procédure de l'ONE** qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire à la Secrétaire ou de téléphoner au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire
Office national de l'énergie
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télécopieur : (613) 990-7900
Télex : 053-3791



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 8 janvier

En 1986, des bourrasques de neige apportent des neiges abondantes sur les rives exposées au vent des Grands Lacs. On recommande aux propriétaires de chalets de la région de Muskoka-Haliburton (Ont.) d'enlever la neige qui s'accumule presque continuellement sur les toits depuis 4 semaines.

C'est arrivé un 9 janvier

En 1965, près de Hope (C.-B.), on enregistre un tremblement de terre de faible intensité, 3 à l'échelle de Richter. Le séisme provoque deux glissements de terrain près du pic Johnson; 4 personnes trouvent la mort dans le deuxième.

C'est arrivé un 10 janvier

En 1978, des vents violents, des orages et des marées hautes causent de graves dégâts dans les Maritimes. On rapporte, entre autres, l'écroulement du deuxième plus long pont couvert au monde, à Rocklyn (N.-B.). Saint-Jean enregistre une rafale record de 143 km/h et une vitesse moyenne du vent de 111 km/h pendant une minute.

C'est arrivé un 11 janvier

En 1911, Fort Vermilion (Alb.) enregistre un minimum record de -61,1°, la température la plus basse jamais enregistrée au Canada ailleurs qu'au Yukon.

C'est arrivé un 12 janvier

En 1984, une bourrasque de neige locale provoque un carambolage spectaculaire de 200 voitures sur l'autoroute Queen Elizabeth, près de Burlington (Ont.). La bourrasque fait 89 blessés et cause des dégâts de 1 M$ aux voitures.

C'est arrivé un 13 janvier

En 1983, une pluie torrentielle déverse un record quotidien de 141 mm, à St.Alban's (T.-N.). La rupture d'un barrage sur la rivière aux Exploits entraîne des dégâts estimés à 60 M$ à Grand Falls et à Bishop Falls.

C'est arrivé un 14 janvier

En 1988, une masse d'air froid venant de l'Arctique couvre la majeure partie de l'Est du Canada. Halifax et Toronto enregistrent un minimum de -22° et des températures semblables prévalent dans presque toute la partie Est du Québec. La Nouvelle-Écosse, tout comme Toronto, établit un nouveau record de consommation d'électricité en 24 h, battant ainsi un record établi au cours de la vague de chaleur de juillet 1987.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit:
«Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas...» En janvier 1988, des températures chaudes hors saison et le manque de neige bouleversent complètement l'horaire de la Coupe du Monde de ski alpin en Europe. L'année précédente, l'Europe avait souffert d'une vague de froid qui avait interrompu le transport et causé plusieurs morts, de la Turquie à l'URSS. Le carillon du Big Ben s'était même tu à cause du froid.

Source: Environnement Canada

• *L'efficacité passe parfois par Ottawa*

Le vérificateur général découvre huit organisations gouvernementales «performantes»

OTTAWA (APF) - On a parfois tendance à imaginer que tout fonctionne de travers au sein des ministères fédéraux, tellement les histoires d'horreur abondent à chaque année lors de la publication du rapport annuel du vérificateur général du Canada. Selon le dernier rapport déposé à la Chambre des communes, rien ne serait plus faux.

Le vérificateur général du Canada, Kenneth Dye a choisi d'innover cette année en faisant une large place dans son rapport annuel aux «organisations performantes» qui, de l'avis même des fonctionnaires, ont acquis une bonne réputation pour leur rendement. Compte tenu des ressources disponibles, le vérificateur général s'est penché sur huit organisations gouvernementales (il y en a une bonne douzaine en tout) considérées par les hauts fonctionnaires comme performantes. Objectif: déterminer les caractéristiques contribuant à leur bon rendement, et rendre justice à ceux qui font du bon travail.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Secteur de la gestion du spectre (ministère des Communications), les projets conjoints réalisés par la G.R.C. et le ministère des Travaux publics, le Centre de recherches pour le développement international, la Direction des faillites (ministère de la Consommation et des Corporations), le Bureau des renseignements sur le travail et le Bureau du coordonnateur fédéral des Jeux olympiques de 1988 sont tous des premiers de classe lorsqu'il est question de performance. Pourquoi? Voici la recette.

Toutes ces organisations ont en commun une approche axée sur les employés. On pose des défis aux employés, tout en encourageant leur formation. Ceux-ci ont le pouvoir d'agir. Ils sont de plus encouragés à exercer leur jugement.

Deuxièmement, le leadership y est stimulant. Ici, pas de pouvoir autoritaire. On fait plutôt appel à la participation des employés. Il n'existe dans ces huit organisations aucun problème de communication, et les employés consultent leur collègues sans hésiter. Les styles de travail innovateurs, l'importance accordée aux clients et une volonté ferme d'atteindre l'excellence sont autant de caractéristiques générales relevées par le vérificateur général auprès de ces huit organisations.

À la Société canadienne d'hypothèque et de logement, ce sont le dévouement à l'endroit des clients et la confiance accordée aux employés qui caractérisent le plus la Société.

La Commission nationale des libérations conditionnelles exerce un leadership «créatif, invitant et actif» selon le vérificateur, qui n'a rien à voir avec le respect inconditionnel des règles et règlements établis.

Le Secteur de la gestion du spectre a comme principal qualité de résoudre les problèmes. Les employés ont même la capacité, note le vérificateur, de contourner les règles lorsque la situation l'exige. Les employés se considèrent d'ailleurs comme des professionnels capables de résoudre des problèmes et, nous dit le vérificateur, ils en sont fiers.

La GRC a une bonne communication avec le ministère des Travaux publics dans ses projets communs, et a la réputation de terminer ses projets de construction dans les délais, et selon les budgets établis et les normes de qualité. Les employés sont dévoués et loyaux.

Au Centre de recherches pour le développement international, le vérificateur général a constaté que la collaboration et le souci des employés étaient une constante.

La Direction des faillites et le Bureau des renseignements sur le travail combinent plusieurs des qualités propres aux organisations performantes selon le vérificateur général. Les employés ont des pouvoirs, et peuvent se perfectionner.

Si le vérificateur a choisi d'inclure le Bureau du coordonnateur fédéral des Jeux Olympiques de Calgary dans son palmarès des meilleurs succès gouvernementaux, c'est parce qu'il a réussi le tour de force de ne pas placer le gouvernement dans une situation embarrassante, malgré toute l'attention qui lui était accordée par les médias et les nombreux partenaires à la table, tout en respectant les délais et les budgets prévus.

En fait ce que le vérificateur constate, c'est que les organisations performantes sont justement celles qui vont «au-delà de la bureaucratie», et qui, pour employer une expression populaire, «ne s'enfarge pas dans les fleurs du tapis». La question qui se pose maintenant, et à laquelle le vérificateur n'est pas encore en mesure de répondre faute de temps et de moyens, est de savoir pourquoi tant d'autres organisations gouvernementales n'ont pas un aussi bon rendement?



La page de l'A.C.F.A.



Développement communautaire
Notre fierté, c'est notre force!

Le secteur développement communautaire de l'A.C.F.A. provinciale est heureux de vous présenter à tour de rôle «Le profil des neuf régionales de l'A.C.F.A.» par l'entremise du Franco. Ce projet a pour but de valoriser les régionales et de les faire connaître.

Que l'on parle de projet de gestion scolaire, de garderie, de pré-maternelle, de centre communautaire, de centre culturel, de spectacle, de théâtre, de conférence, de forum, de session de formation, d'activités de tout genre pour la jeunesse, les femmes ou l'âge d'or, et j'en passe, tout dans le développement d'une communauté vivante est orienté vers le développement communautaire.

On peut définir le développement communautaire comme «un exercice par lequel des membres d'une communauté ayant des intérêts communs entreprennent de régler des problèmes locaux, afin de faire de leur communauté une meilleure place pour vivre et travailler.»

Ce travail est réalisé grâce à l'initiative et le talent de nombreux bénévoles et parfois avec l'aide d'un ou de plusieurs employés.

La première étape de ce grand mode d'intervention est premièrement de bien connaître sa communauté, en être fier et être capable de se dire: «Nous sommes des gens fiers qui avons de grands projets et des rêves à réaliser». Aujourd'hui, ce sont les gens de la régionale de Plamondon qui nous expriment leur fierté et qui partagent avec nous leur grand rêve.

À tous ces gens, l'A.C.F.A. désire exprimer son admiration pour être restés **eux-mêmes**, et leur souhaite persévérance dans leurs projets.

Fernande Bergeron

Profil de la régionale de Plamondon

Les Franco-Albertains de Plamondon sont du monde fier!

Ils sont fiers de leur **héritage** «franco-américain»: ils sont venus du Michigan en 1908, pour se faire un chez-nous à Plamondon où ils ont dû travailler très fort pour surmonter toutes sortes de défis, de maladies et pour garder leur langue et leur religion.

Ils sont fiers de leur **communauté** où l'on vit en grande harmonie, où l'on est toujours prêt à aider les gens dans la misère et où l'on travaille en étroite collaboration avec les autres groupes ethniques.



Ils sont très fiers de leur **régionale** qui organise plusieurs activités pour répondre aux besoins des francophones de Plamondon.

Ils sont fiers de leur **agente de développement** et de leur **secrétaire** qui se dévouent continuellement pour informer les membres, pour promouvoir les activités, l'Association et qui rendent le bureau de la régionale et leur centre culturel une place accueillante, chaleureuse et française.

Ils sont fiers de leurs nombreux **bénévoles** qui sans compter leur temps se dévouent entièrement à la cause française.

Ils sont fiers de leur **jeunesse** qui de plus en plus affirme sa fierté d'être francophone. Grâce à la collaboration de F.J.A., un groupe Jeunesse est maintenant formé à Plamondon et organisera des projets et activités locales dans les mois à venir.



Ils sont fiers de leur député **Léo Piquette** qui a su se tenir debout à l'Assemblée et s'affirmer dans **la langue de chez-nous**.

Ils sont fiers de leur **population francophone**, **spécialement** les jeunes qui ont appuyé Léo et qui **ont** manifesté en signe d'appui à la cause.

Ils sont fiers de leur centre culturel:
bien à eux, un petit centre personnel où l'on se réunit avec les parents et amis dans une ambiance française pour des activités et des rencontres communautaires pour tous les goûts et tous les âges.

Ils sont fiers de leur école:
où l'on se sent bien!
L'ambiance est bonne, les professeurs s'entendent bien entre eux et la religion catholique y est enseignée. La force de leur programme d'immersion française est la qualité des professeurs qui y enseignent et **l'ambiance française semble s'améliorer de jour en jour.**



Ils sont fiers de leur troupe de danse:
qui rejoint tout particulièrement les jeunes puisqu'ils viennent en très grand nombre.

Ils sont fiers de leur paroisse:
qui comprend 97 % de catholiques et qui est la grande force dans la communauté. Les messes sont les plus grands regroupements de la communauté, les gens sont toujours prêts à participer dans leur paroisse: que ce soit pour l'accueil, pour décorer, pour nettoyer, pour servir, pour lire, pour chanter ou pour jouer d'un instrument. Notre curé francophone est convaincu à la cause française et s'implique dans la communauté et visite les jeunes à l'école régulièrement.



Ils sont fiers de la formation que **l'Éducation permanente et AVC** offrent dans leur région.

Ils sont fiers de leurs **richesses naturelles**: lacs, forêts, pêche, chasse, agriculture, apiculture et chantiers de bois.

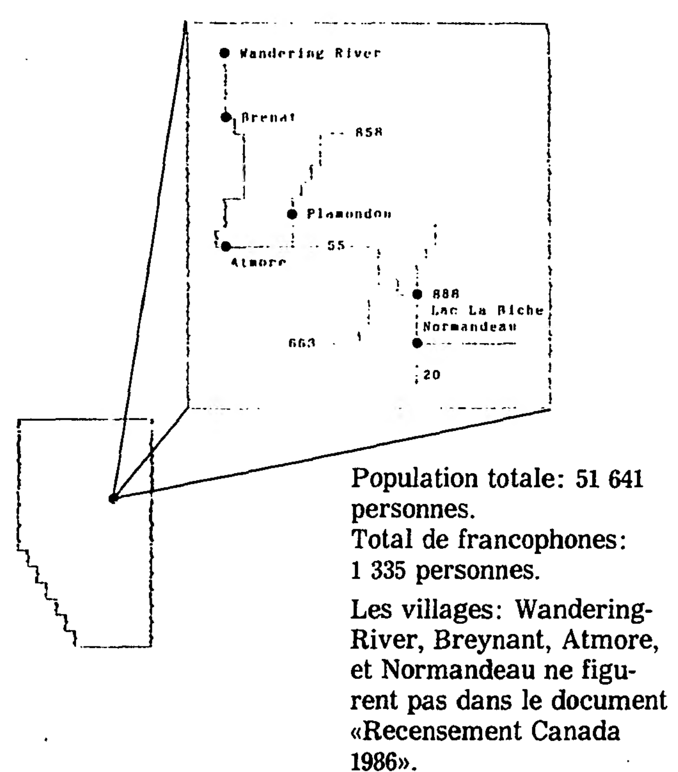


Leurs **réussites économiques** sont le tourisme, la fourrure, la pêche et l'agriculture.

Services en français:
un médecin anglophone qui comprend et parle le français, un avocat francophone, un comptable francophone, deux policiers francophones de la Gendarmerie Royale du Canada, des garde-malades et des commerçants francophones, etc.



La régionale de Plamondon



Population totale: 51 641 personnes.
Total de francophones: 1 335 personnes.

Les villages: Wandering-River, Breynant, Atmore, et Normandeau ne figurent pas dans le document «Recensement Canada 1986».

Le grand rêve des gens de Plamondon:
est de faire réélire Léo Piquette et de poursuivre le rêve de leurs ancêtres «garder la langue française et la foi chrétienne».

Leurs grandes priorités de l'année 1989-90 sont:
1. Réveiller la fierté chez nos francophones
2. Sensibiliser et regrouper les francophones de la régionale
3. Améliorer l'ambiance française dans la communauté et l'éducation française à l'école.